

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



XI
AIX-EN-PROVENCE
1996

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE

LE MOT DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL

Vous voudrez nous pardonner ce retard pour les *Annales* 1996, mais le bénévolat implique la prise en compte des problèmes personnels.

Bref, nous voici avec un petit nombre d'articles, mais des articles dont la densité nous fait bénéficier de travaux de recherche passionnants. Grâce à Monsieur Delorme, nous aurons bientôt fait le tour du monnayage byzantin, aussi riche que méconnu; avec le docteur Roux, une page d'histoire nous est contée avec la dernière révolte juive du II^{ème} siècle, à l'origine de la diaspora; enfin, avec Monsieur Charlet, l'étude approfondie du monnayage du "bon roi René" vient éclairer pour nous cette page de l'histoire provençale.

J'espère que vous aurez beaucoup de plaisir à parcourir nos *Annales* 1996, et que l'ensemble de nos publications vous ont donné, vous donnent et vous donneront toujours la plus grande satisfaction. J'en veux pour preuve les demandes croissantes d'insertion dans nos petites annonces, ce qui montre bien que nos publications sont lues par le plus grand nombre.

Avec mes meilleurs vœux pour 1998,

Toulon, 2 janvier 1998

Michel GOURILLON

LE MOT DU RESPONSABLE

Voici (enfin!) le onzième volume de nos *Annales*. À nouveau, une série de contretemps en a retardé la parution: mes propres obligations, mais aussi la difficulté à "boucler" le numéro. Vous constaterez que cette année encore il ne comporte que trois articles. Malgré ces difficultés, nous couvrons un champ historique assez vaste, de l'antiquité, grâce au docteur M. Roux, au moyen âge byzantin, grâce à P. Delorme, et à l'extrême fin du moyen âge occidental, avec la publication de la conférence que j'avais faite le 11 mai 1996 aux Archives municipales de la ville de Marseille. Un petit article sur des monnaies de nécessité de la région provençale avait été prévu mais n'a pu être rédigé dans les délais. J'espère qu'il pourra s'intégrer au prochain numéro, qui toucherait ainsi à l'époque contemporaine.

En cette période où l'on peut former des vœux, j'espère aussi pour le prochain volume bénéficier du concours de nouveaux collaborateurs. Au moment où la vaste fresque de numismatique byzantine dépeinte par notre ami Delorme s'achemine vers son terme, j'aimerais pouvoir vous offrir une synthèse de cet ordre mais, avec le souci constant de la variété, dans un autre domaine: pourquoi pas les monnaies gauloises? J'attends vos propositions.

Avec mes meilleurs vœux (numismatiques et autres) pour la nouvelle année.

Aix, le 1 janvier 1998

Jean-Louis CHARLET

MONNAYAGE DE LA GUERRE DE BAR KOKHBA

(132-135 après Jésus-Christ)

Dernière révolte juive contre le pouvoir romain de l'empereur Hadrien, la guerre de Bar Kokhba (car ce fut une véritable guerre comme le justifie Léo Mildenberg) mérite une place à part dans l'histoire des peuples mais aussi dans la numismatique.

Elle ne peut être comparée à la guerre juive qui éclata en 66 après J.C., sous Néron, pour se terminer en 70 par la destruction du Temple et d'une grande partie de Jérusalem sous les coups de Titus. Cette dernière partait d'un pays riche, fier de sa Cité Sainte, Jérusalem, considérée avec son Temple couvert d'or et de bois précieux comme une huitième merveille du monde. Sans les luttes intestines opposant des fractions rivales jusqu'à l'intérieur même de la ville, la victoire demeurait possible.

Puissance et richesse de l'État juif se retrouvent sur les monnaies. Dès le début de la guerre, les petites monnaies de bronze des procurateurs laissent la place à des pièces dont les thèmes rappellent ceux des perutha des rois Asmonéens. Surtout apparaissent des monnaies en bel argent: shekels de 14 g., demi-shekels et quarts de shekel, dont la qualité du métal et de la frappe n'a rien à envier aux monnaies grecques ou romaines (fig. 1).

La révolte de Bar Kokhba, à l'inverse, s'est déroulée dans un pays dont la population demeurait nombreuse mais n'ayant plus son indépendance, occupé par les légions romaines, enfin très appauvri par la charge des impôts qui ne vont plus au Temple, mais à l'empereur, et par la perte de ses provinces maritimes et de la Décapole. Ces dernières sont revenues au paganisme, comme en témoigne leur monnayage où divinités phéniciennes ou grecques figurent au revers de l'empereur romain (fig. 2). Il n'y a plus de capitale et Jérusalem est occupée par la Xème légion Fretensis.

Bien plus que nationales ou économiques, les causes de la révolte sont essentiellement religieuses, devant les décisions de l'empereur Hadrien d'interdire la circoncision, interprétée comme une mutilation, de faire bâtir sur le lieu même du Sanctuaire un temple dédié à Jupiter Capitolin, afin de donner à Jérusalem le nom d'Aelia Capitolina: Aelia pour rappeler le nom de sa famille et Capitolina en l'honneur de Jupiter Capitolin.

Les monnaies

Dès le début de l'insurrection contre la puissance occupante, les juifs ont voulu rappeler au monde et à leurs troupes leur autonomie en battant monnaie. Cette frappe sera le témoignage de la Foi des combattants, du motif religieux de la révolte, mais aussi de l'unité de commandement sous celui qui sera leur chef durant tout le conflit, Shim'on Ben Kosiba, dont le nom a été transformé en Bar Kokhba, "fils de la lumière".

Les insurgés ne disposant ni de bronze, réservé à la fabrication des armes, ni d'argent, le seul moyen était de surfrapper les monnaies qui circulaient dans le

pays. Ces dernières étaient des "coloniales" romaines d'Antioche, de Cilicie, de Cappadoce, voire d'Égypte, ou bien les monnaies de Rome saisies sur les légions surprises par la brutalité de la révolte, comme la XXIIème, venant d'Égypte, totalement anéantie par les combattants de l'ombre.

On rencontre donc des monnaies surfrappées sur des as de bronze, conservant parfois des fractions de légende ou de traits de l'empereur (fig. 3). Plus rares sont les surfrappes sur de grands bronzes "coloniaux" ou sur des monnaies ptolémaïques d'Égypte. Les petites monnaies d'argent sont surfrappées sur des drachmes ou sur des deniers (Susim ou Zuz en hébreu). Du fait de leur minceur, on y découvre plus aisément des légendes en grec ou en latin de Nerva, Trajan ou Hadrien (fig. 4). Quant aux tétradrachmes (Sélaim en hébreu), ils étaient surfrappés sur des tétradrachmes, préalablement martelés, d'Antioche, généralement du règne de Trajan, plus rarement sur des monnaies d'Égypte, ou même de Tyr, qui circulaient encore.

Pour faire référence au passé, les légendes sont gravées en paléo-hébreu, avec des caractères cunéiformes et linéaires devenus archaïques, mais ramenant à l'époque des rois Asmonéens. Bar Kokhba et les siens ont donc choisi les monnaies les plus médiatiques pour l'époque, afin de témoigner de la renaissance nationale et culturelle de l'état juif. L'écriture ancienne, traditionnelle, rend plus éloquente encore la lutte pour la délivrance d'Israël.

Rares dans le passé, les monnaies de la guerre de Bar Kokhba sont maintenant mieux connues et répertoriées dans leurs variétés. En effet, depuis une première découverte dans une cache souterraine en 1889, un certain nombre de trésors ont pu être mis à jour: essentiellement dans les environs d'Hébron, dans les ruines de l'Hérodition et, en quantité plus modeste, dans la région de Qumran et le long de la côte occidentale de la Mer Morte.

A. Monnaies de bronze

Moyens bronzes

Ce sont les monnaies qui ont été frappées en plus grande quantité durant la guerre. Le type courant montre à l'avvers une feuille de vigne à 3 ou 4 lobes avec pour légende: «première année de la Rédemption d'Israël», puis, plus couramment, «pour la liberté de Jérusalem». Au revers (fig. 5), palmier à sept branches, rappelant sans doute les sept branches de la menorah, et deux régimes de dattes. Comme légende, *Shim'on*, parfois abrégée en *Shim*. Vigne et palmier dattier rappellent bien sûr la fertilité de la Judée. On rencontre plus rarement des monnaies de bronze avec les mêmes thèmes que les pièces d'argent: lyre, palme, grappe de raisins.

Grands bronzes

Ils sont d'une grande rareté, avec à l'avvers une guirlande d'olivier ou de laurier et la légende *Jérusalem* ou bien *Shim'on*. Au revers, amphore de beau style et «année I (ou II) de la rédemption d'Israël».

Petits bronzes

Plus rares encore, ils présentent tous à l'avvers une grappe de raisins et au revers un palmier. Légende: «Éléazar le prêtre», la première année; ensuite *Shim'on* ou *Jérusalem*.

B. Monnaies d'argent

Drachmes ou deniers

À l'avvers, on observe deux thèmes: soit une guirlande (fig. 6), soit une grappe de raisins de grande taille accrochée à son cep. Rappelons que la grappe de raisins était souvent représentée, en dehors même des monnaies, depuis les temps les plus reculés de la Bible. C'est le «signe par excellence de la fertilité du pays» (Léo Mildenberg) et on peut rappeler la grappe géante que les envoyés de Moïse ramenèrent du pays de Canaan pour prouver aux hébreux la richesse de la Terre Promise (fig. 7). Comme légende: «première (ou deuxième) année de la rédemption d'Israël» ou *Shim'on*.

Les revers représentent tous des objets en rapport avec le culte:

- aiguière ou autre vase sacré (fig. 8);
- trompettes des Lévites;
- lyre arrondie (harpe, en hébreu *nebel* : fig. 9) ou rectangulaire (cithare ou *kinor*);
- large palme.

La légende la plus courante est «pour la liberté d'Israël».

Tétradrachmes

Ces monnaies comportent les motifs les plus émouvants: ce que devait être la façade du Temple et l'Arche d'Alliance à jamais disparue. La façade du Temple est marquée par quatre colonnes cannelées, surmontées de chapiteaux corinthiens. Sur le fronton, rosette centrale et non étoile à six branches comme on l'a cru autrefois. Cette représentation du Temple et de l'Arche d'Alliance devait être un encouragement sans prix pour les insurgés. Latéralement, légende *Shim'on* (fig. 10).

Au revers, *lulav*, vase ou bouquet tressé, d'où émerge un faisceau formé de palme, myrte et saule, et à gauche un cédrat (*etrog*). *Lulav* et *etrog* font toujours partie du rituel de la fête de Soukkoth ou des Tabernacles (fig. 11).

Rappel historique

La guerre a été menée de bout en bout de 132 à 135 par Shim'on Bar Kokhba, soutenu par le pouvoir religieux. C'est l'historien romain Dion Cassius, qui fut proconsul à Antioche, qui en a donné (en grec) la description la plus complète, mais la découverte de grottes et de caches à partir de 1889 et surtout durant ces cinquante dernières années, le long de la Mer Morte et dans la région d'Hébron, a apporté des éléments nouveaux, en particulier des manuscrits, certains de Bar Kokhba lui-même en écriture cursive. Ce sont les découvertes épigraphiques et les monnaies qui ont fait avancer nos connaissances sur cette guerre.

Malgré des succès passagers, grâce au secret de la préparation de la révolte et à l'utilisation de galeries souterraines permettant aux insurgés de fondre à l'improviste, souvent la nuit, sur les troupes romaines, ces dernières vont reprendre peu à peu le dessus, grâce à l'apport de onze légions provenant de tout l'Empire, placées sous le commandement de Sextus Julius Severus, légat de Bretagne. Les pertes furent terribles des deux côtés. Dion Cassius estime le nombre de juifs tués à 580.000; 50 cités fortifiées et 985 villages furent rasés. Bar Kokhba et les derniers des siens périrent à Béthar à l'automne 135.

Hadrien s'est-il senti responsable de cette guerre qui l'a surpris dans sa détermination d'helléniser l'Empire? Quoi qu'il en soit, il a refusé le triomphe que lui proposait le Sénat et, à l'opposé de Vespasien et de Titus, aucune monnaie n'a témoigné de sa victoire. Du côté des vaincus, interdiction leur était donnée de pénétrer dans la nouvelle colonie d'Aelia Capitolina, qui ne comportait en dehors de la ville qu'environ 80 villages ou petites cités. La surface même de l'ancienne Jérusalem était réduite avec la construction de nouveaux remparts.

L'échec de la révolte de Bar Kokhba fut-il réel sur tous les plans? Certainement pas, car cette ultime révolte contre le pouvoir romain a sauvé la religion juive menacée. Une preuve n'en est-elle pas donnée dans la décision d'Antonin le Pieux, peu après son accession au pouvoir, d'autoriser de nouveau le rite de la circoncision dans les familles juives? Malgré la défaite apparente et les sacrifices qui l'ont accompagnée, la Foi qui était proclamée sur toutes les monnaies de la révolte demeurait vivante.

Docteur Maurice ROUX

Bibliographie

Leo Kadman, "The Coins of Aelia Capitolina", in *Corpus nummorum Palaestinensium*, vol. I, Jérusalem 1956.

Arie Kindler, *Coins of the Land of Israel*, Jérusalem 1974.

Ya'Akov Meshorer, *Jewish Coins of the Second Temple Period*, Tel-Aviv 1967.

Leo Miltenberg, *The Coinage of the Bar Kokhba War*, Typos Band VI, Société suisse de numismatique, Zurich 1984 (396 pages, 44 tableaux).

fig. 1: shékel d'argent de la guerre juive (66-70 ap. J.C.)



fig. 2: Ascalon. Retour au paganisme du pays d'Hérode
 Au centre, déesse de la cité sur une proue; sur les côtés, dieu de la guerre
 brandissant une harpê



fig. 3: moyen bronze présenté à l'avant, pour mieux distinguer à gauche
 le sommet de la tête de l'empereur Nerva, sur un bronze de Cilicie
 surfrappé en Judée



fig. 4: à g., drachme de Césarée de Cappadoce, avec légende grecque sous-jacente NEP TPAIANOC CEB surfrappée d'une grappe de raisin et en hébreu *Shim*



fig. 5: moyen bronze. Palmier avec deux régimes de dattes; *Shim'on*



fig. 7: grappe de raisin de Canaan, *Shim'on*
surfrappe sur denier romain (on lit à droite COS II)



fig. 8: aiguillère, palme; «pour la délivrance de Jérusalem»



fig. 9: sur un denier romain, lyre à trois cordes des Lévites



fig. 10: tétradrachme. Façade du Temple. Au centre, Arche d'Alliance
vue de profil avec des pieds courts et un couvercle semi-circulaire



fig. 11: tétradrachme. Lulav et etrog; «Pour la liberté de Jérusalem»



fig. 12: shékel d'argent de la 1ère révolte et tétradrachme de Bar Kokhba



LA DYNASTIE DES COMNÈNES (1081-1185)

Un demi-siècle de déclin pour l'Empire byzantin

Byzance semblait invincible à la mort de Basile II. En fait s'amorçait alors la désagrégation des structures de l'empire. Pendant un demi-siècle l'histoire byzantine sera déterminée par la rivalité entre les deux groupes de la noblesse: hauts fonctionnaires civils de la capitale et militaires de la province féodale.

La dynastie macédonienne, incapable de poursuivre la lutte contre une noblesse omnipotente, s'accrocha à une vie fantomatique jusqu'à la mort, en 1056, de l'impératrice Théodora¹. Celle-ci avait désigné pour lui succéder un fonctionnaire âgé qui prit le nom de Michel VI. Il "renvoya l'ascenseur" en répandant les largesses sur les sénateurs qui avaient favorisé son élection, mais s'aliéna ainsi les militaires qui se révoltèrent et acclamèrent empereur l'un des leurs: Isaac Comnène. Entre les deux noblesses rivales, l'Église pencha bien entendu du côté du plus fort, et Michel VI fut déposé (1057).

Le court règne de ce premier représentant de la maison des Comnènes voulut établir un régime militaire solide. Isaac I le montre bien sur ses monnaies d'or (planche 1). Sur un premier type d'histaménon il se fait représenter en tenue militaire et, dans la main droite, il porte comme un sceptre une épée dont il tient le fourreau dans la main gauche. L'empereur semblait ainsi avoir confiance en sa puissance plutôt qu'en celle de Dieu, et l'émission provoqua un tollé. Un second type rendit le calme aux esprits, Isaac II ayant rengainé son glaive et brandissant un labarum. Mais l'empereur entra en lutte ouverte avec Michel Cérulaire, l'ambitieux patriarche de Constantinople qui avait consommé la séparation avec Rome. Cette fois, l'Église s'allia à la noblesse civile, dirigée par Michel Psellos, figure la plus remarquable de son temps², «génie universel» (Ch. Diehl) d'une «insondable corruption morale»³. Isaac I fut contraint d'abdiquer le jour de Noël 1059.

Il fut remplacé par Constantin X Doukas, un ami intime de Psellos. À sa mort en 1067, sa veuve Eudocie assura la régence, puis épousa un général qui monta sur le trône le premier janvier 1068 sous le nom de Romain IV Diogène. En 1071, Bari, dernière place byzantine d'Italie, tombait aux mains des Normands de Robert Guiscard, et Romain IV fut fait prisonnier par les Turcs seldjucides lors du désastre de Manzikert. Psellos fit déclarer la déchéance de l'empereur, et Michel VII prit la place de son père en octobre 1071. Mais Romain, qui avait été honorablement traité par le sultan, fut libéré contre promesse de rançon. Déclaré ennemi public, il se rendit contre une assurance d'immunité: on lui brûla les yeux. Psellos lui écrivit pour le féliciter de son

¹ *Annales du GNP IX*, 1994, p. 19 stemma de la dynastie macédonienne.

² Michel Psellos a laissé de nombreux écrits et des mémoires (la *Chronologie*), ouvrages forcément très partiels mais néanmoins capitaux pour l'histoire du XI^e siècle.

³ Georges Ostrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, Payot 1956: ouvrage incontournable.

martyr, car... «Dieu lui avait pris les yeux parce qu'il le jugeait digne d'une plus belle lumière...». Romain Diogène ne survécut que quelques mois à ses blessures.

Le pàle Michel VII écarta son maître Psellos à qui il devait tout, pendant que civils et militaires rivalisaient pour vendre aux Turcs les anciennes et riches possessions d'Anatolie, qui devint le sultanat de Rum. Le règne fut secoué par les soulèvements des généraux. L'un d'eux obligea l'empereur à abdiquer (mars 1078). Le court règne de son successeur, Nicéphore III Botaniatès, fut aussi une succession de guerres civiles. Parmi tous ses rivaux, le général Alexis Comnène finit par l'emporter et provoqua l'abdication de Nicéphore, qui fut contraint de prendre l'habit monastique, comme les trois empereurs déposés avant lui depuis la fin de la dynastie macédonienne.

Un siècle de sursis (1081-1185)

Alexis I Comnène (1081-1118)

Lors du coup d'état, Constantinople fut livrée pendant trois jours au pillage et aux violences des mercenaires d'Alexis, qui dut faire amende honorable avant d'être couronné le dimanche de Pâques 1081. Anne Comnène, fille aînée d'Alexis, raconte⁴: «l'empereur comparut (devant le patriarche et des prélats) comme un humble sujet... qui attend anxieusement la sentence, quelle qu'elle soit, que le tribunal rendra contre lui». Et, une fois qu'il se fut soumis aux rites pénitentiels, la princesse ajoute que «c'est ainsi qu'Alexis prit l'administration de l'empire avec des mains désormais pures».

L'empereur s'employa à relever un empire à bout de ressources alors que ses ennemis l'attaquaient de toutes parts. Chaque étape de sa lutte rend témoignage à ses qualités d'homme d'État et de diplomate. Certes, l'empire byzantin s'était souvent trouvé au bord du gouffre lors des revirements dramatiques qui alternaient avec les points culminants de la réussite de Justinien Ier, Héraclius, Léon III et Basile II. Mais à présent la structure économique et sociale s'était désagrégée et l'empire avait abandonné presque sans résistance l'Asie Mineure, base principale de sa puissance. Une œuvre de restauration ne pouvait être que superficielle et provisoire.

Alexis s'attaqua d'abord à Robert Guiscard, dont l'objectif ultime n'était rien moins que de lui ravir la couronne impériale. Or il était vital pour Venise d'empêcher l'installation d'une puissance quelconque sur les deux rives de l'Adriatique. Elle devint ainsi l'alliée obligée d'Alexis et lui permit de se débarrasser du danger normand. Mais, en échange, le Doge obtint d'extraordinaires privilèges commerciaux et des débarcadères sur la rive de Galata. Le traité de 1082 inaugurait ainsi l'ingérence des républiques maritimes italiennes, qui continua dès 1111, cette fois au profit de Pise.

⁴ Intelligente et très cultivée, Anne Comnène a écrit une histoire de son père (*l'Alexiade*), qui est un monument de l'humanisme byzantin et une source historique de premier ordre.

Mais les Petchénègues, peuple nomade des steppes de Russie, exerçaient leur pression depuis plusieurs dizaines d'années. Ils parvinrent à assiéger Constantinople pendant l'hiver 1090-91, en même temps que l'émir de Smyrne attaquait la ville par mer. Alexis réussit un coup double: il joua l'émir de Nicée, qui battit son cousin de Smyrne, et les Coumans, rivaux des Petchénègues, dont ils firent un carnage. La délivrance de Constantinople permit une expédition punitive contre les Serbes (Rascie), interrompue par les incursions des anciens alliés coumans. Les Byzantins dispersèrent facilement les pillards, ayant réussi à s'emparer par ruse de leur chef.

Les plus graves dangers étaient écartés du côté européen, et Alexis aurait pu alors tenter la reconquête de l'Asie Mineure, en proie aux querelles intestines des émirs. Mais un événement vint bouleverser les plans de l'empereur: l'arrivée des hordes de la première Croisade (1096) et les premiers accrochages entre la civilisation byzantine et les barbares d'Occident. Malgré les difficultés avec les Croisés, Alexis I consacra ses dernières années à la guerre contre les Turcs, reculant les frontières de son empire au détriment des Seldjoucides (planche 2).

Jean II Comnène (1118-1143)

Sorti vainqueur des rivalités au sein de la famille royale, le fils aîné d'Alexis, Jean, lui succéda sur le trône. Énergique et persévérant dans la réalisation de ses objectifs, mais sans jamais perdre de vue les limites du possible, il est considéré comme le plus grand souverain de la dynastie.

Il poursuivit sans relâche la politique de son père. Il remporta ainsi d'importants succès dans les Balkans. Mais, quand il refusa le renouvellement des dispositions du chrysobulle de 1082 qui étranglait le commerce byzantin, les Vénitiens réagirent en quittant en masse Constantinople, leur flotte pillant pendant trois ans les riches cités de la mer Égée. Ayant attendu en vain un miracle, Jean II fut obligé en 1126 de rétablir dans leur intégralité les privilèges des Vénitiens. De plus, en 1136, il dut confirmer à Pise les privilèges commerciaux accordés par Alexis Ier en contrepartie de son appui pour contenir les Normands de Sicile. Jean II put alors reprendre la guerre en Orient, cette fois contre les États croisés, réussissant à réduire la principauté d'Antioche, revendiquée par les deux partis. Mais un accident de chasse mit fin à ses projets.

Manuel Ier Comnène (1143-1180)

Conformément aux dernières volontés de Jean II, la couronne échet à son quatrième et plus jeune fils, Manuel, qui se montra un souverain brillant et doué. C'était un authentique byzantin, passionné pour les discussions théologiques, mais aussi d'astrologie⁵. Il aimait enfin les mœurs occidentales apprises au contact des Croisés et les imitait à sa cour.

⁵ Nicéas Choniates déplore la créance aveugle que les empereurs et les hauts personnages attachaient toujours aux rêves, aux prophéties et autres avertissements surnaturels. L'œuvre

Les problèmes étaient les mêmes que sous Jean II. Des succès sur les divers fronts donnèrent un éclat factice à la politique de Manuel Ier, qui croyait encore à un empire romain universel, mais n'avait plus les moyens de ses ambitions. À la fin de ce long règne, les revers s'accumulent et l'empire byzantin est épuisé.

Andronic Ier Comnène (1180-1185)

La veuve de Manuel Ier prit la régence au nom de son fils Alexis II, âgé de 12 ans. Marie d'Antioche n'avait jamais pu s'assimiler à son nouveau pays et les coupables de la crise étaient tout désignés par le peuple byzantin: les marchands italiens qui s'enrichissaient et les mercenaires occidentaux qui soutenaient la régence. Mais tous les coups d'état échouèrent.

Les regards se tournèrent alors vers Andronic, un cousin de Manuel Ier et l'une des figures les plus intéressantes de l'histoire byzantine⁶. Alors dans la soixantaine, son passé d'aventurier et ses amours continuaient de défrayer la chronique. Il était très cultivé, spirituel, éloquent, brave sur le champ de bataille. Sa volonté de puissance était insatiable et il ignorait toute espèce de scrupule.

Ennemi acharné de la tendance occidentale, il regroupa rapidement tous les mécontents dans son camp établi à Chalcédoine. Il avait promis le châtimement des Italiens, mais fit en sorte qu'il eut lieu avant son arrivée. Le quartier latin de Constantinople fut incendié et pillé, les malades des hôpitaux égorgés. On laissa les réfugiés s'entasser dans les églises avant d'y mettre le feu, tandis que 4.000 femmes et enfants furent recueillis par les Grecs... qui les vendirent comme esclaves aux Turcs!

Andronic traversa alors le Bosphore. Il jura respect et fidélité à Alexis II (mai 1182), puis fit exécuter ses adversaires, Alexis signant lui-même l'arrêt de mort de sa mère. En septembre 1183, il se fit couronner co-empereur. Deux mois plus tard, Alexis II était privé de tous ses pouvoirs... et étranglé! Sa veuve, Agnès-Anne de France, fille de Louis VII, apprit alors qu'elle aurait Andronic pour nouvel époux: elle avait 12 ans.

Comme la personnalité d'Andronic, son comportement d'homme d'État est plein de contradictions. L'empereur inculquait à ses serviteurs qu'il fallait «choisir ou cesser d'être injuste ou cesser de vivre». Certes, les exactions du fisc diminuèrent et les fonctionnaires reçurent des salaires convenables afin de les rendre moins sensibles à la corruption. Mais les méthodes sanglantes de l'empereur ruinèrent son œuvre de justicier et l'on ne compta plus les révoltes et les conjurations.

Dans les Balkans, tous les fruits de la spectaculaire politique de Manuel Ier furent perdus: le roi de Hongrie Béla III s'empara de la Dalmatie et de la Croatie, tandis que les Serbes assuraient leur indépendance. Andronic conclut une alliance avec le puissant Saladin qui régnait sur l'Égypte, afin d'inquiéter les bases des Normands. En vain: ceux-ci marchèrent jusqu'à Thessalonique (1185),

historique de cet auteur est fondamentale pour la période allant du règne de Manuel Ier à la prise de Constantinople par les Croisés (1204).

⁶ Charles Diehl, *Figures byzantines* (2ème série), «Les aventures d'Andronic Comnène».

firent subir à ses habitants le sort qui avait été infligé par les Grecs aux Latins de Constantinople et s'approchèrent de la capitale.

Pendant ce temps, Andronic prenait des vacances au bord de la mer, s'efforçant d'oublier la dure réalité quotidienne auprès de sa jeune épouse (qui semble lui avoir été très attachée) et de sa plus récente maîtresse, une joueuse de flûte. Les nobles, parmi lesquels Isaac Ange, en profitèrent pour soulever le peuple et déposer l'empereur. Ramené à Constantinople, Andronic fut conduit en prison, subissant des tortures variées pendant trois jours. Le 14 septembre 1185 fut la date fixée pour son exécution, un savant lynchage par la foule en délire. Les restes du dernier empereur Comnène furent exposés plusieurs jours avant leur discrète inhumation. Et le monnayage ?

La dévaluation du nomisma

Rappelons que le système monétaire byzantin était fondé sur l'or, par exemple pour le paiement de l'impôt. Le terme usuel de *solidus* désigne la pièce monétaire entière (étalon) que les Byzantins appelaient *nomisma* (pluriel, *nomismata*) et que les chansons de geste nomment *besant*. À partir de Nicéphore II Phocas, le *solidus* s'appelle *nomisma histaménon* pour le distinguer du *nomisma tétartéron* de poids léger qui est créé sous ce règne⁷. Le *solidus* porte longtemps à l'exergue du revers la marque **OB** (dans **CONOB**), pour authentifier du métal purifié au feu (*obryzae*). Cette pureté du métal est totalement justifiée: le pourcentage d'or dans les pièces avec **OB** dépasse toujours 99% (24 carats), ce qui démontre la maîtrise des techniques de purification⁸. Cela implique que même une faible variation du titre (quelques pour cent) doit être considérée comme consciente.

Les méthodes d'analyse de l'or

L'œil est insuffisant pour apprécier la proportion du métal dominant dans un alliage (titre): par exemple, il faut ajouter à l'or environ 50% d'argent pour que le passage au blanc de la couleur de l'alliage soit indiscutable. L'expérimentation a recours à deux types de méthodes, pratiquées dès l'origine de la monnaie.

- Les essais destructifs; ils sont d'un emploi limité, puisqu'ils obligent à sacrifier tout ou partie de la pièce. Citons la coupellation, qui sépare les métaux par la fusion dans une coupelle poreuse.

- Les essais non destructifs: ils sont beaucoup plus utiles.

On peut ranger dans cette catégorie une analyse déjà utilisée vers 550 av. J.C.: la raie de couleur laissée par la pièce frottée sur une "pierre de touche" (noire et abrasive) est comparée à celle du "touchau", pointe métallique de composition connue. On peut atteindre une précision supérieure à un demi-carat (2% environ). Une technique analogue consiste à comparer l'effet d'un réactif (eau régale faible pour l'or) sur deux marques, l'une tracée avec l'alliage étudié, l'autre avec un alliage connu (touchau).

⁷ *Annales du GNP*, X, 1995, p. 16-17.

⁸ Cécile Morrisson, *La numismatique*, PUF 1992, *Que sais-je?* n° 2638, chapitre VI.

La technique la plus célèbre est la mesure des masses volumétriques, trouvée par Archimède (d'où son célèbre «euréka!») au III^{ème} siècle avant notre ère, pour déterminer la composition de la couronne du tyran Hiéron de Syracuse. L'essai n'est applicable qu'aux alliages de métaux de densités très différentes (Au = 19,3 et Ag = 10,5). Depuis quelques décennies, on a ainsi étudié avec beaucoup de succès des séries byzantines de titres compris entre 100 et 10% (pour obtenir un bon résultat, il faut aussi que le pourcentage de cuivre soit inférieur à 5%).

Il y a une trentaine d'années sont apparues des techniques totalement différentes, fondées sur l'activation des composants de l'atome (protons et neutrons par exemple). Ces méthodes sont de plus en plus diverses, complexes et précises. Elles permettent des progrès considérables dans la connaissance de la composition des monnaies anciennes, et des résultats assez nombreux pour une utilisation statistique.

L'altération du titre des monnaies d'or

Elle permet de fabriquer un plus grand nombre de pièces avec une masse égale, ou même diminuée, d'or fin. L'analyse des métaux utilisés à Byzance montre que

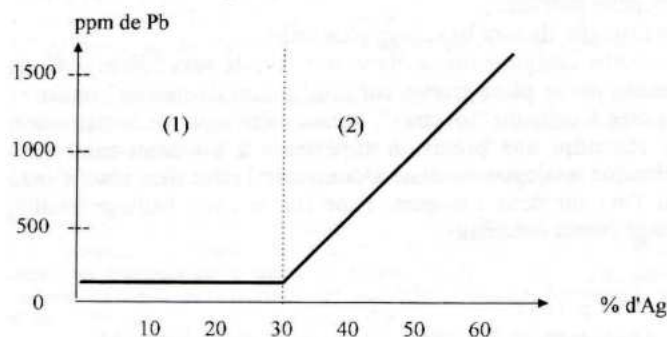
- l'or natif (non purifié) contenait jusqu'à 40% d'argent et une très faible teneur en plomb;
- l'argent monétaire, extrait de la galène, avait une teneur en plomb importante (jusqu'à 1 %).

Dans ces conditions, pour obtenir 4 à 5 fois plus de pièces, il faut ajouter à l'or monétaire (pur)

- soit de l'or natif non purifié, le titre baissant alors de 99% à 75%;
- soit de l'argent monétaire refondu, le titre tombant à 10% environ (car on n'obtient que 1,3 fois plus de pièces quand le titre est descendu à 75%).

Si on trace une courbe de la teneur en plomb en fonction de l'argent contenu dans la monnaie d'or,

- l'altération (1) se traduit par une teneur en plomb constante et faible;
- l'altération (2) entraîne une croissance rapide de la teneur en plomb, en corrélation avec l'augmentation de la teneur en argent ajouté.



Les altérations du nomisma au XIIème siècle

À sa mort, Basile II avait laissé 200.000 livres d'or, sous forme de lingots ou de pièces, dans des chambres souterraines construites spécialement pour y placer ces énormes réserves. Ses successeurs y puisèrent à pleines mains, pendant que les ressources financières de l'État diminuaient, car les grands propriétaires, qui avaient absorbé les biens des petits paysans réduits à l'état de serfs, se soustrayaient à l'impôt.

Le nomisma, dont le titre s'était maintenu depuis les débuts de l'empire byzantin, commença alors son altération. Sur le graphique de la planche 3, le titre pourrait aussi être exprimé en carats: 100, 75, 50 et 25% correspondent respectivement à 24, 18, 12 et 6 carats. Le mouvement commence peut-être sous Michel IV, mais, si la première émission de Constantin IX est encore d'un or presque pur, sa quatrième et dernière émission ne titre que 18 carats. Le tétartéron et le miliaresion subissent une évolution parallèle à celle de l'histaménon.

L'étude de ces altérations a permis de corriger certaines attributions traditionnelles (Ph. Grierson, dans les années 60). Notamment de rendre à Constantin IX une émission de 20,5 carats donnée autrefois à Constantin VIII (1025-1028): le titre trop bas rendait l'attribution impossible (avec confirmation par l'iconographie, qui est conforme aux portraits dressés par les chroniqueurs). De même, un tétartéron de bon aloi autrefois attribué à Romain IV est rendu à Romain III, et un histaménon de titre affaibli donné jadis à Michel V est rendu à Michel VI. Enfin, sous Constantin IX, chaque dévaluation correspond à un titre différent de nomisma.

Les faits monétaires du XIème siècle byzantin sont en accord avec l'équation dite d'Irving Fisher,

$$\begin{array}{ccccccc} P & \times & T & = & M & \times & V \\ \text{niveau des} & & \text{volume des} & & \text{masse de} & & \text{vitesse de} \\ \text{prix} & & \text{transactions} & & \text{monnaie} & & \text{circulation} \end{array}$$

forme la plus simple de la théorie économique quantitative: si la valeur des échanges (P.T) augmente, le mouvement monétaire (M.V) doit augmenter.

Jusqu'en 1070 environ, on observe en effet une augmentation des besoins monétaires (M) et une augmentation des échanges (T) sans variation significative des prix (P). On constate que les monnaies de cette période subissent la forme d'altération (1), adaptation aux besoins contrôlée, plutôt que provoquée par les dépenses somptuaires de l'empereur. Il ne s'agit pas encore de "décadence".

Il n'en est pas de même pour les altérations de la période suivante, jusqu'à la réforme d'Alexis Ier (1091). Sous Michel VII, les prix ont monté de 18 fois d'après un chroniqueur. La situation militaire est désastreuse et les ressources financières deviennent de plus en plus précaires. Sous Nicéphore III, l'histaménon ne titre plus que 8 carats. L'aggravation continue pendant la première décennie du règne d'Alexis Ier. Le nomisma histaménon, théoriquement en or, devient une pièce scyphate d'apparence argentée: un

premier type (avec au droit le Christ assis de face sur un trône à dossier) contient encore trois carats d'or, alors que le second type (avec au droit le buste du Christ) a un titre inférieur à 10%. Pour tenter de faire face à la hausse des prix (P), l'État à bout de ressources entretient donc la masse monétaire (M) en pratiquant l'altération (2), avec la fonte des pièces en argent. On ne sait dans quelle mesure la population était informée, mais depuis 1070 environ, les documents grecs distinguent par des noms particuliers les divers nomismata, ce qui indique la méfiance des usagers envers la baisse du titre de monnaies dont la valeur nominale restait inchangée, et la confusion qui pouvait régner dans la vie commerciale.

Notons enfin qu'Alexis Ier a également émis avant sa réforme des monnaies d'argent aujourd'hui très rares et des *folles* analogues à ceux des règnes précédents.

La réforme d'Alexis Ier et le nouveau système monétaire

L'or byzantin n'était plus reconnu comme la valeur stable des échanges internationaux. Il laissait le champ libre au dinar musulman, frappé dans l'or neuf du Soudan dont les Fatimides se sont assuré le monopole au X^{ème} siècle. On remarquera que les villes marchandes italiennes n'ont pas cherché à tirer profit de la situation, ne jugeant pas utile de créer des monnaies d'or avant le milieu du XIII^{ème} siècle (1253 pour le florin de Florence par exemple).

La réforme d'Alexis Comnène visait donc à restaurer l'image de Byzance sur le marché international avec une monnaie d'or de bon aloi, accompagnée d'un nouveau système cohérent de pièces divisionnaires destinées plutôt aux échanges à l'intérieur de l'empire. Curieusement, les historiens byzantins ne font pas mention explicite de cette réforme, qui marque pourtant un tournant décisif du monnayage byzantin. Mais il est permis de penser que les distributions impériales lors du couronnement de Jean II (septembre 1092) ont été l'occasion d'inaugurer le monnayage réformé. Il a fallu attendre 1969, avec la publication de l'ouvrage de Michael Hendy⁹, pour comprendre le monnayage de la période des Comnènes et de l'invasion latine.

Hyperpère.

Veut dire à peu près «or raffiné au feu», ce qui correspond bien à cette nouvelle pièce, base du nouveau système. Les analyses physico-chimiques s'accordent sur un titre de 20 à 21 carats, donc inférieur aux 24 carats du solidus constantinien, mais très élevé par rapport aux derniers histaména. M. Hendy a fait un rapprochement intéressant avec l'augustale «expérimentale» de 20 1/2 carats créée par Frédéric II en 1231, suggérant que jusqu'à cette date l'hyperpère était encore la seule monnaie d'or de référence internationale frappée par un état chrétien.

⁹ Michael F. Hendy, *Coinage and Money in the Byzantine Empire, 1081-1261* (Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies XII, for Harvard University, Washington 1969).

L'hyperpère conserve la forme scyphate (c'est-à-dire en coupe), apparue avec Constantin IX, puis généralisée sur les derniers histaména. Aucune des explications données pour expliquer cette forme exceptionnelle en numismatique n'est satisfaisante (plus résistante pour des flans minces... empilement plus facile... distinction à l'origine entre tétartéron et histaménon...). Par contre, les inconvénients sont indiscutables: difficultés techniques de la frappe, surtout la partie creuse du revers où figure l'effigie de l'empereur... usure plus rapide du droit portant l'image du Christ...

Trachy aspron

C'est une monnaie d'électrum, "scyphate blanc" valant un tiers de l'hyperpère. Le titre théorique était donc de 7 carats environ. Le mot grec *trachy* (pluriel *trachea*), qui signifie en grec "fruste", est employé pour désigner les monnaies de forme scyphate frappées dans des métaux autres que l'or.

Trachy de billon

Valait 1/48e de l'hyperpère. La teneur en argent fut dès le début très inférieure à la valeur théorique et bientôt la pièce ne contient que du cuivre, ne méritant plus l'appellation de "billon". Il est donc probable que c'était une monnaie fiduciaire.

Tétartéron de cuivre

Sans rapport, sauf le diamètre, avec l'ancienne pièce d'or de ce nom. Seule pièce plate du nouveau système; aucun texte ne permet de déterminer sa valeur théorique. C'est en tout cas la plus petite monnaie d'appoint, exception faite de la pièce encore plus légère, probablement demi-tétartéron, attribuée à Thessalonique.

L'urgence dans la mise en place de la réforme a nécessité l'ouverture d'ateliers provisoires, même pour la frappe de l'or. Mais Thessalonique, grand foyer culturel et commercial, était le centre le plus important de l'empire après Constantinople. Cette ville restera par conséquent le seul atelier provincial important pendant tout le XI^{ème} siècle. Sa production se reconnaît à certains types particuliers, à des différences de style et aux diamètres des pièces légèrement inférieurs à ceux de la capitale (planche 4). Enfin, on utilise à nouveau les marques d'officines, qui avaient été abandonnées depuis deux siècles et demi, après le règne de Théophile. On verra *infra* comment elles étaient employées sur les trachea de billon émis par Manuel I^{er} (planche 8).

Évolution des types monétaires sous les Comnènes, après la réforme

Une vue d'ensemble de l'iconographie de cette période montre que le Christ ou la Vierge occupent toujours le droit (très rarement associés aux empereurs, et avec l'exception de quelques tétartéra de Thessalonique). Les empereurs figurent au revers, parfois "sous la protection" de la Vierge, d'un saint ou de la main de

Dieu. Les Commènes sont généralement représentés en costume civil, avec deux "tenues" principales (planche 5) dont les pièces et les accessoires, tous chargés de symboles, ont été décrits dans les précédentes *Annales*¹⁰. Ajoutons seulement que la *chlamyde* est un manteau de pourpre, symbole de la suprématie politique détenue par l'empereur au nom du Christ. La couleur pourpre est exclusivement réservée à l'empereur et à sa famille, d'où la titulature *porphyrogénète* ("né dans la pourpre") rencontré sur les monnaies. Les *tablia* (pluriel de *tablion*) étaient deux pièces quadrangulaires richement décorées appliquées sur la chlamyde, qui est attachée sur l'épaule droite par une *fibule* ornée de pierres précieuses. L'empereur bénissait son peuple avec le bord de sa chlamyde et non avec la main comme on pourrait le supposer.

Hyperpère (planche 6)

Alexis Ier

On remarquera ici la vue saisissante de l'empereur, en contre-plongée. La légende commence au droit «que le Seigneur vienne en aide à...» et se continue au revers: «... Alexis l'empereur de la dynastie des Commènes».

Jean II

Montre toujours au droit le Christ assis sur un trône et au revers Jean II (barbu) associé à la Vierge. Cette nouvelle iconographie fut donc appelée "à trois effigies".

Manuel Ier

Un seul type se rencontre pendant tout ce long règne, avec au droit un buste du Christ jeune "type Emmanuel" (peut-être choisi par référence au nom de l'empereur) et au revers l'empereur représenté comme sous le règne d'Alexis Ier.

Alexis II

On ne connaît aucune monnaie attribuable à Alexis II et les incertitudes politiques de l'époque laissent imaginer qu'il n'y a eu aucune émission.

Andronic Ier

La brièveté du règne explique le peu de monnaies d'Andronic conservées jusqu'à nous. Au droit, la Théotokos (la Vierge nimbée tenant devant elle le buste du Christ enfant nimbé), et au revers l'empereur couronné par le Christ. Andronic est représenté de façon réaliste (ce qui est rare sur les monnaies byzantines), avec la barbe bifide décrite par les chroniqueurs. On ne connaît pas de monnaies d'or ou d'électrum pour Andronic Ier à Thessalonique.

Trachy aspron (planche 7)

Alexis Ier

Le type représenté est le plus courant. À Thessalonique, le revers est différent, au type de Manuel couronné par la Vierge, et avec une grande étoile

¹⁰ *Annales du GNP* VI, 1991, p. 35-36; VII, 1992, p. 10; X, 1995, p. 15.

au centre du champ sur certains exemplaires. Il pourrait y avoir là une référence à la comète qui traversa le ciel pendant la visite d'Alexis à Thessalonique, en 1105/6¹¹.

Jean II

Au droit, le Christ est assis sur un trône sans dossier. Au revers, Jean II tient avec saint Georges une croix patriarcale.

Manuel Ier

Émissions beaucoup plus variées que pour l'hyperpère. On a représenté ici le dernier des cinq types principaux de Constantinople. Manuel peut aussi être associé à saint Théodore (un défenseur des icônes et de l'orthodoxie), et pour Thessalonique à saint Démétrius (patron de la ville). Faire figurer sur les monnaies des saints en costume guerrier, suivant une interprétation courante dans l'art byzantin, est une tendance qui va dominer à la fin du siècle.

Andronic Ier.

Un seul type, analogue à celui de l'hyperpère, avec la légende «Que la Mère de Dieu aide...» (au droit), «Andronic despote» (au revers).

Trachy de billon

Les nombreuses émissions reprennent les types des monnaies précédentes, avec des combinaisons variées. Les officines sont bien différenciées sur les trachea de billon de Manuel Ier (planche 8). Elles ne sont pas notifiées par des lettres, mais par des variantes apportées dans l'ornementation du costume impérial:

- nombre de globules sur la hampe du labarum (émissions 1 et 3);
- nombre de globules du maniakon (émission 2);
- différences dans la décoration du loros (émission 4).

Téartéron

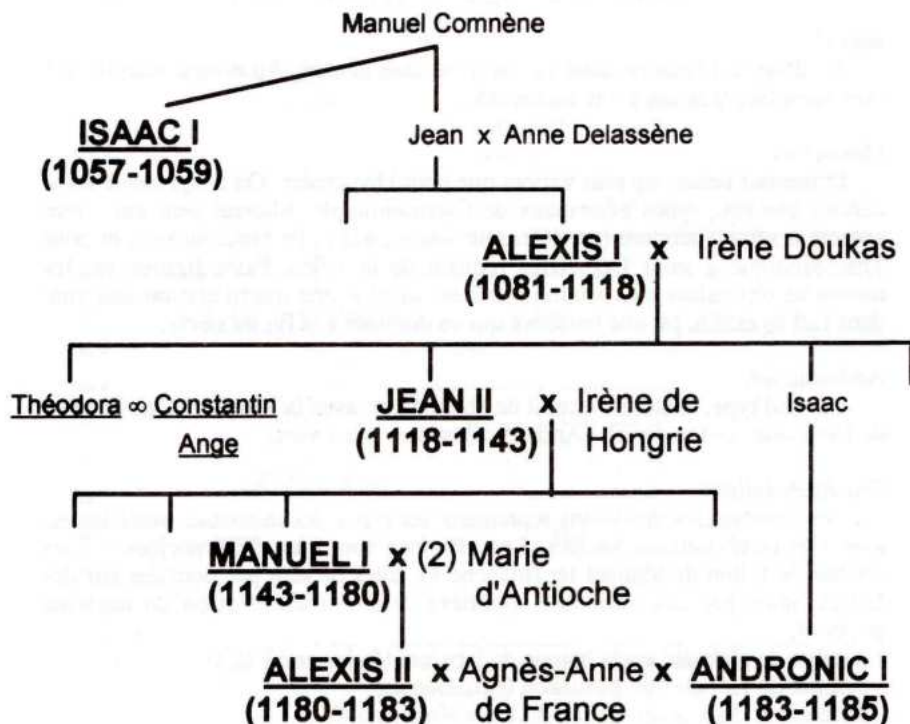
La variété des types et leur métrologie posent des problèmes d'interprétation. Mais l'étude des trouvailles indique un développement de l'emploi de la monnaie d'appoint, en particulier sous Manuel Ier.

Grâce à la réforme de son fondateur, la dynastie des Comnènes disposa d'une monnaie à nouveau stable qui retrouva un crédit certain sur le marché mondial et fut l'une des bases permettant une ultime période de renouveau. Le système s'altéra ensuite, restant en vigueur jusqu'à la conquête des Latins (1204) et au-delà sous une forme moins cohérente. Mais l'empire byzantin avait cessé d'être une grande puissance. C'était un enjeu de la politique de ses voisins, un petit état ruiné en proie à une longue agonie.

Paul DELORME

¹¹David R. Sear, *Byzantine Coins and their Values*, Seaby, Londres.

DYNASTIE des COMNENES (1081-1185)



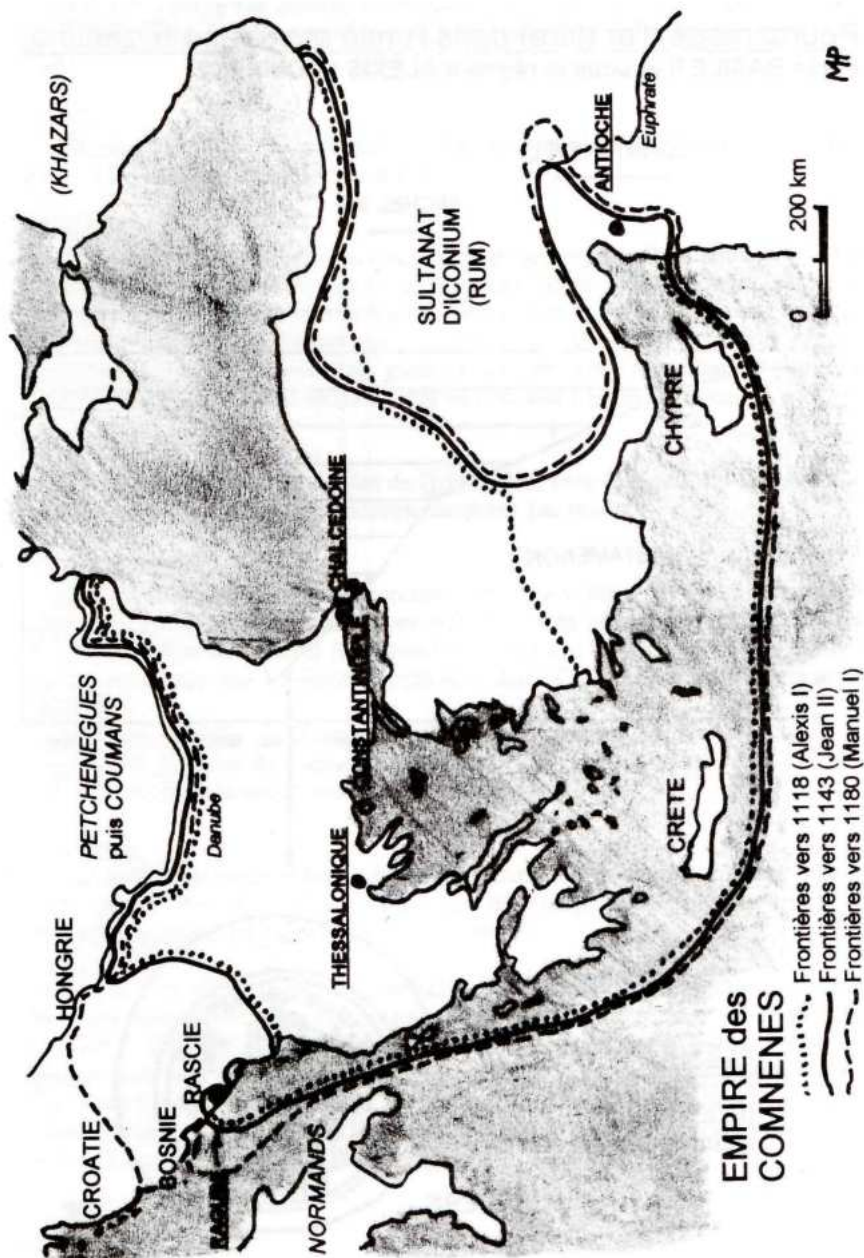
ISAAC I
Revers des
Histamna



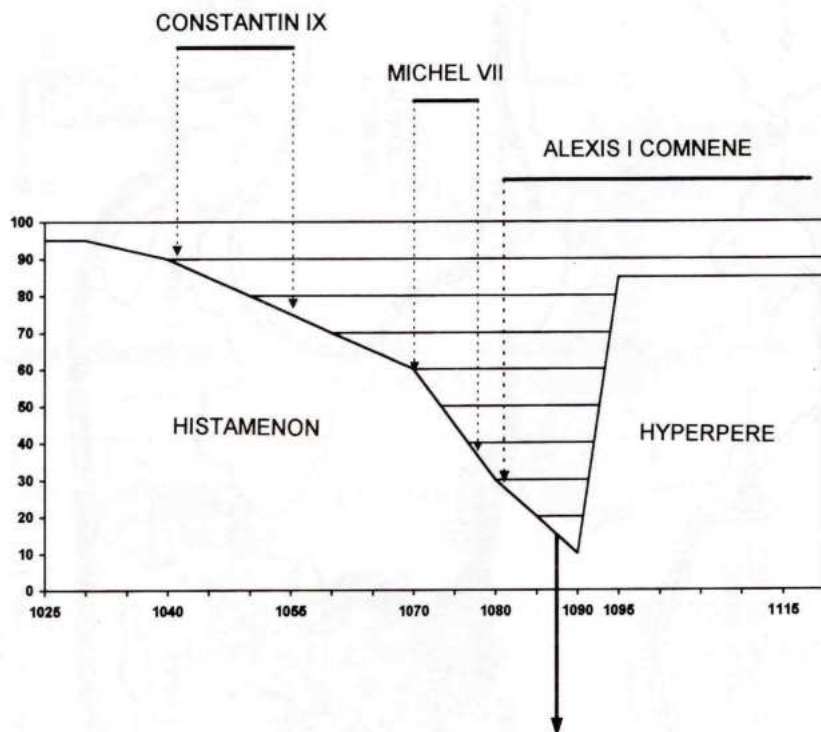
Type 1



Type 2



Pourcentage d'or (titre) dans l'unité monétaire byzantine,
après BASILE II et sous le règne d'ALEXIS I COMNENE.



ALEXIS I
HISTAMENON dévalué
(ELECTRUM)
avant la réforme (1er type)

REVERS



MP

CONSTANTINOPE (avant la réforme)

ALEXIS I

**TETARTERON
(ELECTRUM)**

AVERS



REVERS



THESSALONIQUE

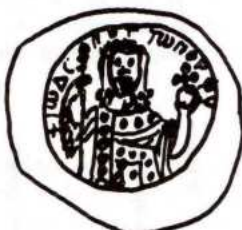
JEAN II

**TETARTERON
(CUIVRE)**

AVERS



REVERS



MANUEL I

**ASPRON TRACHY
(ELECTRUM)**

REVERS



**DEMI-TETARTERON
(CUIVRE)**

MP

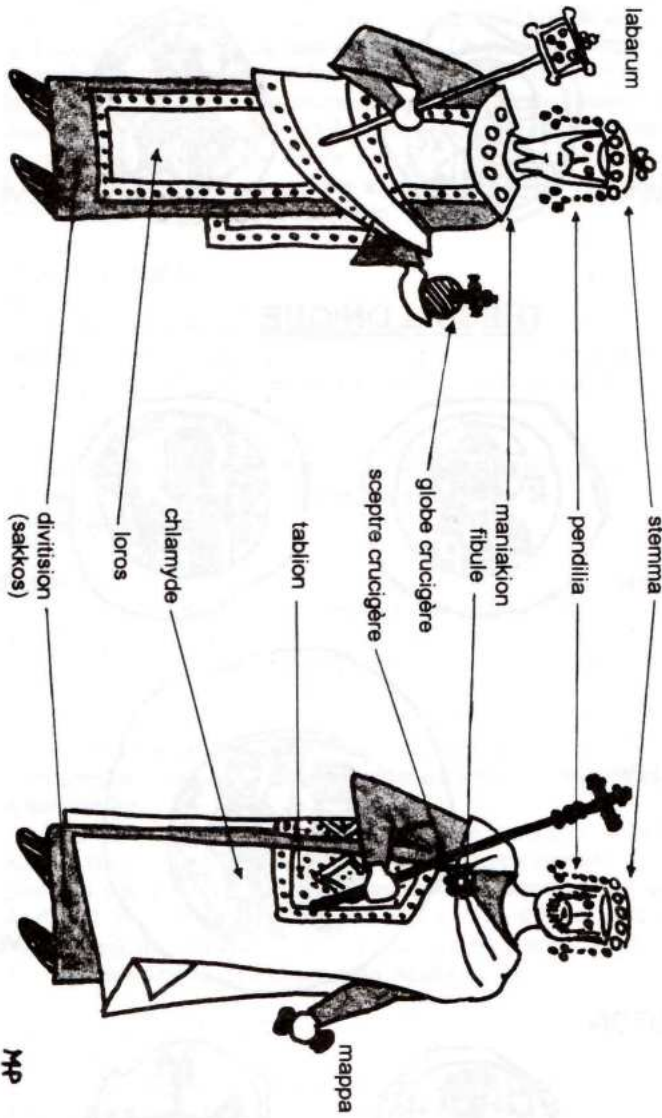
AVERS



REVERS



" Haute couture " byzantine

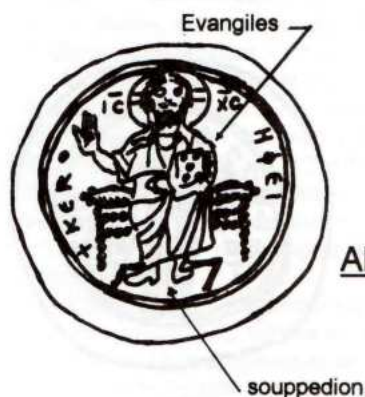


HYPERPERES (OR)

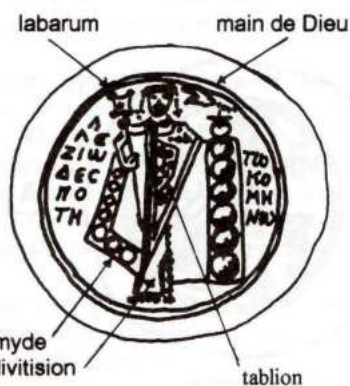
(Constantinople)

AVERS

REVERS



ALEXIS I



JEAN II



MANUEL I



ASPRON TRACHY (ELECTRUM)

(Constantinople)

AVERS

REVERS



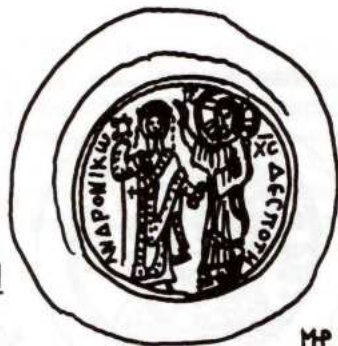
ALEXIS I



MANUEL I

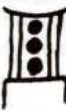


ANDRONIC I



MP

TRACHY DE BILLON : EMISSIONS DE MANUEL I (Constantinople)

Emissions	Type de l'avvers	Type du revers	Officines			
			A	B	C	D
1	Buste du Christ					
2	Le Christ assis sur un trône à dossier					
3	La Vierge assise sur un trône sans dossier					 puis
4	Le Christ assis sur un trône sans dossier	 la Vierge				 MP

Chronologie du monnayage du roi René en Provence

Plusieurs illustres numismates et archivistes marseillais se sont intéressés au monnayage du roi René: Adolphe Carpentin¹, Joseph Laugier², Louis Blancard³. Mais pourquoi revenir sur un tel sujet après la belle monographie d'Henri Rolland sur les *Monnaies des comtes de Provence* ?⁴ En 1988, j'avais eu l'occasion d'attirer l'attention sur une monnaie inédite du roi René⁵, et, deux ans plus tard, en me fondant sur cette découverte, je présentais quelques "Observations sur la chronologie du monnayage du roi René" qui apportaient des correctifs à la chronologie proposée par Rolland⁶. En 1993, j'ai légèrement complété ces observations⁷ en me fondant sur le bel ouvrage de Christian de Mérindol⁸; et je pense que le moment est venu de reprendre la question de façon systématique et approfondie. Ma contestation de la chronologie d'H. Rolland se fondera sur la découverte d'un type monétaire inconnu de Rolland, sur une confrontation plus méthodique et plus rigoureuse des documents connus et des pièces retrouvées, et, enfin et surtout, sur l'exploitation systématique des données de l'héraldique. Je commencerai donc par un bref rappel historique qui fixera le cadre du monnayage du roi René en Provence, auquel je me limiterai⁹. Nous verrons ensuite comment l'héraldique du roi René a évolué en fonction des événements historiques. Nous n'aurons plus alors qu'à confronter l'histoire et l'héraldique à la numismatique pour proposer des modifications à la chronologie établie par Rolland.

¹ Quelques publications ponctuelles de monnaies de René dans la *Revue numismatique* : 1860, 43-56 et pl. II-III; 214-220 (magdalon) et pl. X; 1861, 45-52 et pl. III; 1863, 258-269 et pl. XII (coronat).

² "Les monnaies du roi René", *Revue belge de numismatique* 1880, 153-187 et pl. VII à XV; "Monographie des monnaies de René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence", *Mémoires de l'Académie d'Aix* t. 12, 1882, 105-142, 9 pl.; "Monnaies de René d'Anjou, supplément", *Revue belge de numismatique* 1884, 289-295 et pl. XV.

³ "Sur les monnaies du roi René", *Mémoires de l'Académie de Marseille*, années 1896-1899, Marseille 1899, p. 337-356.

⁴ Paris, 1956. Rolland avait déjà publié en 1923 une note dans le *Courrier numismatique* I, 9: "Grand blanc de René d'Anjou, comte de Provence".

⁵ "Un denier inédit du roi René", *Annales du Groupe numismatique du Comtat et de Provence*, 1988 [1989], 8.

⁶ *Annales du Groupe numismatique du Comtat et de Provence*, 1990 [1991], 20-22.

⁷ "Prouincialia II: À propos de la chronologie du monnayage du roi René", *Annales du Groupe numismatique de Provence* 8, 1993 [1994], 39.

⁸ *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique Art Histoire*, Le Léopard d'Or, Paris 1987.

⁹ Pour les monnayages de René dans ses duchés de Bar et Lorraine, en Italie et en Catalogne, voir les travaux de Laugier cités n. 2. Pour le monnayage italien, J. Pournot, "Les monnaies angevines frappées au royaume de Naples (XIII^e - XIV^e siècle) dans les collections du Cabinet des monnaies et médailles de Marseille", *Glaux* 7, Ermanno A. Arslan Studia Dicata, Milano 1991, 685-710 (en particulier 704-8).

Histoire

Le roi René est le second fils de Louis II, duc d'Anjou, comte de Provence et prétendant au royaume de Naples et de Sicile en tant qu'héritier de son père Louis Ier, frère du roi de France Charles V, fondateur de la seconde maison d'Anjou, qui avait été désigné comme héritier par la reine Jeanne, comtesse de Provence et de Piémont, reine de Naples et, nominalement, de Sicile et de Jérusalem¹⁰. René est né le 19 janvier 1409 à Angers. À la mort de son père Louis II (1417), il est investi du comté de Guise et sa mère Yolande d'Aragon négocie pour lui, avec son grand-oncle le cardinal Louis de Bar, l'héritage du duché de Bar, et avec Charles II de Lorraine, qui n'avait pas lui non plus de fils, la main de sa fille Isabelle. Louis de Bar adopte son petit neveu et, par le traité de Foug (20 mars 1419) conclu avec Charles II, prépare l'avènement de René en Lorraine: Charles II accorde la main d'Isabelle à l'héritier du duché de Bar à condition que, s'il mourait sans enfant mâle, le duché passerait après Isabelle à sa seconde fille Catherine. Le mariage de René et Isabelle est célébré à Nancy le 24 octobre 1420. Mais Antoine, comte de Vaudémont, neveu de Charles II, proteste et revendique la Lorraine comme fief masculin. La noblesse lorraine déclare que la coutume du duché ne reconnaît pas la masculinité du fief et repousse les prétentions d'Antoine. Charles II meurt le 25 janvier 1431 et la guerre éclate entre Antoine, soutenu par le duc de Bourgogne, et René, duc de Bar depuis 1420, soutenu par le roi de France Charles VII. Le 2 juillet 1431, René est blessé, battu et capturé à la bataille de Bulgnéville. Il connaît alors les geôles du duc de Bourgogne Philippe le Bon. En février 1432, il est enfermé dans la Tour neuve à Dijon. Les démarches et sollicitations d'Isabelle et Yolande permettent une libération provisoire de René, en raison de la situation précaire du duché de Lorraine. Le premier avril 1432, René s'engage à se reconstituer prisonnier le 1er mai 1433. Il laisse en otages ses deux fils Jean et Louis, âgés respectivement de 6 et 5 ans, et livre quatre forteresses du pays de Bar et de Lorraine. René fiance sa fille Yolande à Ferry, fils d'Antoine de Vaudémont, ce qui permettra de résoudre la question Lorraine: René II, fils de Ferry et Yolande, sera amené à régner sur la Lorraine. Le 24 avril 1434, l'empereur Sigismond reconnaît les droits de René qui a rétabli par la diplomatie une situation militairement compromise. Le 12 novembre de la même année son frère Louis III meurt à Cosenza en Calabre: René hérite du duché d'Anjou, du comté du Maine et des comtés de Provence, Forcalquier et (nominalement) de Piémont; il est aussi adopté par la reine de Naples Jeanne II (petite-nièce de Jeanne de Naples) et devient donc, après son frère, son héritier. Mais à la Noël Philippe le Bon rappelle René à son engagement. Comme il ne peut payer une rançon

¹⁰ Pour cette partie historique, voir A. Lecoy de la Marche, *Le roi René: sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie*, deux volumes, Paris 1875 et 1879; M.L. Des Garets, *Un artisan de la renaissance française au XVe siècle. Le roi René 1409-1480*, Paris 1946 [rééd. 1980]; J. Levron, *La vie et les mœurs du bon roi René*, Paris 1953; *Le roi René en son temps*, exposition au musée Granet, Aix-en-Provence 1981; N. Coulet, A. Planche et F. Robin, *Le roi René. L'écrivain, le prince, le mécène, le mythe*, Aix-en-Provence 1982.

exorbitante d'un million d'écus, René respecte sa parole: il regagne Dijon et la Tour neuve, dénommée à cause de lui Tour de Bar, le premier mars 1435. Par suite du décès de Jeanne II le 2 février, il venait d'hériter des royaumes ou des prétentions aux royaumes de Sicile (Naples), Jérusalem et Hongrie. Le royaume de Jérusalem était associé à celui de Sicile depuis Charles 1er d'Anjou et la Hongrie était passée aux comtes de Provence de la première maison d'Anjou par le mariage de Charles II avec Marie de Hongrie, fille d'Étienne V; Jeanne II en avait récupéré les droits en tant qu'héritière de Charles de Duras. Mais René devra négocier longtemps sa libération, qui ne sera obtenue que le 28 janvier 1437, au prix de 400.000 écus d'or.

Libéré, René arrive en Provence en novembre 1437, où il réunit des troupes et resserre ses liens avec Gênes en vue d'une expédition militaire dans le royaume de Naples. Son compétiteur Alphonse d'Aragon revendiquait cette couronne parce que Jeanne II l'avait adopté avant Louis III. Dès avril 1435, Alphonse avait lancé une expédition militaire à partir de la Sicile; il avait été vaincu devant Gaète par la flotte génoise et milanaise (5 ou 6 août plutôt que le 4) et avait été fait prisonnier par le duc de Milan Philippe Marie Visconti. Ce dernier avait même signé le 21 septembre 1435 une alliance de 60 ans avec la Maison d'Anjou. Mais dès le 8 octobre, Philippe Marie Visconti libérait Alphonse, lui livrait Gaète et décidait de ne laisser aucun autre que lui s'emparer du royaume de Sicile. La reine Isabelle, qui avait été désignée par son mari lieutenant-général et s'était embarquée à Marseille avec son second fils Louis, arrive devant Naples le 18 octobre 1435 et fait son entrée triomphale dans la ville le 25. Mais Alphonse arrive à Gaète le 2 février 1436.

À l'origine, René avait l'appui du pape Eugène IV qui considérait le royaume de Naples comme un fief de l'Église et embrassait la cause française et angevine pour obtenir en retour l'appui du roi de France et de la maison d'Anjou dans le conflit qui l'opposait au concile de Bâle. René embarque à Marseille le 12 avril 1438, entre à Gênes, son alliée, le 15 et arrive à Naples le 19 mai. Il charge Jacques Caldera de contenir les attaques des Aragonais qui s'étaient emparés des forteresses de Castel-Nuovo et Castel dell' Ovo. Les Angevins connaissent d'abord quelques succès. Mais Jacques Caldora meurt le 18 novembre 1439 et le trop chevaleresque (et trop pauvre!) René va devoir céder. Après une expédition malheureuse dans les Pouilles, et de nombreuses défections, il est bloqué à Naples. Ni Gênes ni le pape ne l'aideront vraiment. En novembre 1441, le siège de Naples est déclaré. En juin 1442, les Aragonais s'infiltrèrent dans la ville par l'acqueduc, comme l'avait fait le général byzantin Bélisaire contre les Goths. René a tout juste le temps de se réfugier à Castel-Nuovo et deux galères génoises arrivées le 3 juin lui permettent de s'enfuir. Il est bien reçu à Florence, où le pape lui donne une nouvelle bulle d'investiture et où il reste jusqu'à l'automne. Mais, comme il ne peut y réunir une armée, il regagne la Provence par Marseille (octobre 1442).

Isabelle de Lorraine meurt le 23 février 1453 et dès le 26 mars, René laisse le duché de Lorraine à son fils Jean d'Aragon; il épousera Jeanne de Laval le 10 septembre 1454. Une opportunité se présente pour reconquérir le royaume de

Naples. Les Florentins, et en particulier les Pazzi, demandent à René de les aider contre la ligue constituée par Gênes, Venise et Naples et René pense obtenir en échange une aide pour la reconquête de Naples (mais l'accord de Tours du 11 avril 1453 entre Florence, Milan, la France et l'Anjou ne stipule pas de concours actif pour cette reconquête). Le dauphin Louis propose lui aussi ses services pour gagner Gênes à la cause française. À l'été 1453, René passe en Italie et guerroye dans la plaine du Pô pour le compte des Florentins. Mais l'hiver approche. Le duc de Milan regagne sa capitale et René se replie à Crémone et Plaisance; les Florentins, rassurés sur leur propre sort, refusent à René argent, quartiers d'hiver et soutien pour la reconquête de Naples. René se sent dupé par Milan et Florence; il quitte Plaisance le 3 janvier 1454 et traverse les Alpes pour rentrer à Aix le 9 février. Ce départ sera interprété comme une trahison par ses alliés Italiens.

Son fils Jean de Calabre fera deux nouvelles tentatives en s'appuyant sur Gênes, redevenue favorable aux Angevins, mais sa tâche sera rendue impossible par l'entrée du Pape et de Naples en 1455 dans la ligue constituée par Milan, Venise, Florence et Bologne. Jean rentre en Lorraine à la fin 1455 ou au début 1456. En 1458, le roi de France Charles VII le renvoie à Gênes. La mort d'Alphonse le 27 juin 1458 change la situation: le roi aragonais laisse un bâtard légitimé par Eugène IV (Ferrand / Ferdinand), mais que Calixte III dit ne pas vouloir reconnaître. Mais Calixte III meurt à son tour et l'élection de Pie II le 19 août 1458 affaiblit la position des Angevins. Soucieux de l'unité des Italiens face au péril turc et peu favorable aux Français, le nouveau pape reconnaît Ferrand Ier comme roi de Naples et l'investit le 27 novembre 1458, malgré les multiples protestations de René. Mais des seigneurs napolitains appellent René, qui envoie un corps militaire commandé par Jean de Calabre. Ce dernier, à partir de juin 1459, arme une flotte à Gênes et prend la mer le 4 octobre. Avec l'aide de ses alliés napolitains, il reprend une bonne partie des Pouilles et des Abruzzes. L'alliance du prince de Tarente Gian Antonio del Balzo Orsini lui permet de battre monnaie à Lecce (frappe de 'mauvais carlins' au nom de René). Jean triomphe de Ferrand à Sarno le 7 juillet 1460. Mais l'intervention du pape ne lui permet pas d'exploiter ce succès et il laisse échapper son adversaire, aidé par les Milanais. À l'inverse, ni Florence ni Venise ne veulent intervenir en sa faveur et Gênes rompt avec les Français et les Angevins. Jean et ses alliés napolitains sont définitivement vaincus par Ferrand le 18 août 1462 à Troia en Capitanate. Abandonné, Jean se retire à Ischia en 1463 et espère recevoir du secours de France. Mais Louis XI l'abandonne et, après quelques efforts désespérés, Jean rentre en Provence, puis en Lorraine (printemps 1464).

À partir de 1466, les deux grandes affaires qui occuperont René seront d'une part la Catalogne, de l'autre, les relations avec le roi de France et le duc de Bourgogne. La Catalogne s'était soulevée contre le roi d'Aragon Jean II; l'infant de Portugal don Pedro appelé pour le remplacer étant mort, les Catalans offrent la couronne à René, petit-fils de Jean Ier par sa mère Yolande, à la fin de 1466. René l'accepte et envoie une expédition militaire commandée par Jean de Calabre, nommé lieutenant-général (1467). Jean remporte des succès, prend

Gironne et arrive à Barcelone; mais il y meurt subitement d'une fièvre pestilentielle le 16 décembre 1470. Son fils Nicolas prend alors le commandement, mais il subit des revers et doit rentrer en Provence¹¹.

Louis XI, craignant une alliance des ducs de Bretagne, de Nemours, de Bourbon, de Bourgogne et d'Anjou contre lui, cherche à resserrer ses liens avec René. Le 26 mars 1466 à Saumur, René se soumet à Louis XI, qui obtient un peu plus tard l'hommage de Jean de Calabre, moyennant un appui militaire en Aragon. Un mariage est projeté depuis le 27 novembre 1461 entre Nicolas d'Anjou, fils de Jean (né en 1448) et la fille de Louis XI Anne de France. Le traité prévoyant ce mariage est signé le 1er août 1466 et Nicolas reçoit au moment des fiançailles le comté de Pézenas. Mais, irrité par la duplicité de Louis XI qui n'accorde pas tout le soutien militaire prévu en Catalogne et qui reprend le comté de Pézenas un mois seulement après la mort de Jean (14 janvier 1471), Nicolas passe dans le camp de Charles le Téméraire en mars 1472. Par le traité d'Arras (25 mai 1472), Charles le Téméraire lui accorde la main de sa fille Marie de Bourgogne. Les deux jeunes gens échangent une promesse écrite le 13 juin. Mais le 5 novembre, le Téméraire renonce au mariage. Nicolas rentre en Lorraine où il meurt subitement (peut-être empoisonné) le 27 juillet 1473. Se sentant menacé, Louis XI installe dès 1473 des garnisons en Anjou et Barrois. René prend des dispositions testamentaires (testament rédigé à Aix le 22 juillet 1474) qui donnent le duché de Bar (lié à la Lorraine) à René II, son petit-fils par sa fille Yolande, le duché d'Anjou et le comté de Provence à Charles d'Anjou, comte du Maine, son neveu (fils de son frère Charles du Maine). Et il envisage, ou feint d'envisager, une session de la Provence à la Bourgogne. Mais Louis XI réagit vigoureusement. Considérant qu'il peut hériter comme neveu de René, il saisit les duchés de Bar et d'Anjou et demande au Parlement de Paris le 6 mars 1476 la mise en accusation de son oncle. Il triomphe lors de l'entrevue de Lyon en mai 1476: René accepte de rompre avec Charles le Téméraire et reçoit de Louis XI une pension de 60 000 écus. Louis XI rend les duchés sur la promesse de la réunion de la Provence à la France après la mort de Charles du Maine, sans héritier. Le Téméraire meurt devant Nancy le 7 janvier 1477 en combattant René II, duc de Lorraine, petit-fils de René. René meurt à Aix le 10 juillet 1480. Son successeur Charles III décède à Marseille le 11 décembre 1481; son testament daté du 10 décembre désigne comme héritier Louis XI et non René II de Lorraine.

Héraldique

Dans le long règne de René, C. de Mérindol distingue quatre périodes¹²:

¹¹ Sur la campagne de Catalogne, voir Don J.E.M. Ferrado, "Nueva vision y sintesis del gobierno intruso de Renato de Anjou", *Discursos leídos en la real academia de buenas letras de Barcelona*, Barcelone 1941.

¹² L'ouvrage cité plus haut n. 8 nous servira de base pour toute cette seconde partie. Mais nous n'en retiendrons que ce qui sera directement utile à notre propos.

1) 1420-1435.

René d'Anjou est duc de Bar, puis aussi de Lorraine. Aussi son écu habituel est-il écartelé aux 1 et 4 d'Anjou moderne (duché)¹³, aux 2 et 3 de Bar¹⁴, avec sur le tout l'écusson de Lorraine¹⁵. On notera parfois une variante pour les armes d'Anjou moderne: trois lis posés 2 et 1, c'est-à-dire l'écu de France moderne (celui de Charles VII), à la place du semé de lis¹⁶.

2) 1435-1453.

René a hérité des royaumes (ou des prétentions aux royaumes) de Hongrie, de Sicile (Naples) et de Jérusalem. Aussi son écu est-il à six quartiers (coupé de 1 et parti de 2) portant en chef tiercé de Hongrie¹⁷, d'Anjou ancien¹⁸ et de Jérusalem¹⁹; en pointe, tiercé d'Anjou moderne, de Bar et de Lorraine. Soit les trois royaumes (Anjou ancien représente le royaume de Sicile [Naples] donné au fondateur de la première maison d'Anjou, Charles Ier, frère de saint Louis) et les trois duchés.

3) 1453-1466.

René ayant remis le duché de Lorraine à son fils Jean, son écu ne compte plus que cinq quartiers: en chef, les trois royaumes de Hongrie, de Sicile (Anjou ancien) et de Jérusalem; en pointe, les deux duchés d'Anjou et de Bar. René décrit lui-même cet écu dans le *Cœur d'amour épris* ²⁰:

«Lequel escu estoit en chief de trois royaumes, parti de Hongrie, de Sicile et de Jérusalem. Et en pié aussi de deux duches. C'est assavoir d'Anjou et du Bar. Et pour Hongrie, estoit fessé de huit pieces d'argent et de gueules. Pour Sicile, d'azur semé de fleurs de lis d'or à ung râteau de gueules. Et pour Jérusalem, d'argent à une croix d'or potencée et quatre croix d'or dedans les quatre quartiers. Et pour Anjou, d'azur semé de fleurs de lis d'or à une bordure de gueules. Et pour Bar, d'azur à deux bars d'or semé de croisettes croisetées d'or au pau fichié».

Toutefois, sur la chape de l'ordre du Croissant et sur un sceau daté de la période 1464-1467, l'écu d'Anjou ancien (royaume de Sicile) est représenté par trois fleurs de lis posées 2 et 1 (France moderne)²¹.

4) 1466-1480.

René a accepté la couronne d'Aragon. Aussi place-t-il l'écusson d'Aragon (d'or à quatre pals de gueules) en cœur sur son écu à cinq quartiers. Il conservera cet écu jusqu'à sa mort.

¹³ D'azur semé de fleurs de lis d'or à la bordure de gueules.

¹⁴ D'azur semé de croisettes recroisetées, au pied fiché d'or à deux bars adossés de même.

¹⁵ D'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent.

¹⁶ Mérimond, *op. cit.*, p. 57 et n. 7a.

¹⁷ Fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

¹⁸ D'azur semé de fleurs de lis d'or au lambel de trois pendants de gueules en chef.

¹⁹ D'argent à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même.

²⁰ Cité par Mérimond, *op. cit.*, p. 63.

²¹ Mérimond, *op. cit.*, p. 63-64 n. 47; p. 132 (qui rapproche ces représentations du vitrail de la collégiale Saint-Pierre de Bar associant les armes de Louis XI, du roi René et de Jean de Calabre [1463-1464]) et pl. XLIV. Mérimond y voit le signe d'un rapprochement politique avec Louis XI.

Numismatique

H. Rolland classe le monnayage du roi René en trois grandes périodes:

- une première série, de type provençal (1434 à 1455/1457), avec le sol coronat (R. 114 et 115), le quaternal (R. 116) et le patac (R. 117);
- une seconde série, de type français (1455/1457 à 1475), avec le florin ou demi-ducats (R. 118), le grand gros (R. 119), les parpaïolles (R. 120-121, 123, 125, 127-129) et demi-parpaïolles (R. 122, 124, 126, 130);
- une troisième série à la croix double d'Anjou, dite de Lorraine (1476-1480), avec le magdalon (R. 131-132), le grand gros (R. 133), le gros (R. 134-135), le demi-gros (R. 136-139), le quart de gros (R. 140), le patac (R. 141) et le denier (R. 142). Globalement, la distinction en trois périodes posée par Rolland à partir de la typologie des monnaies est valide, au moins pour les monnaies blanches et les monnaies d'or. Mais il faut regarder les choses de plus près.

Pour les premières années du règne, les documents fournissent le nom du maître de Tarascon (Charles Jacques, jusqu'en 1439 ou au début de 1440) et mentionnent un projet d'affaiblissement de la monnaie en 1442,²² mais ils ne donnent aucune indication sur les espèces frappées. Rolland a raison de placer en début de règne les monnaies de type provençal qui continuent le monnayage traditionnel. Toutefois, le sol coronat frappé à Aix (R. 114) et à Tarascon (R. 115) porte au droit un champ parti de Hongrie et d'un coupé d'Anjou moderne et de Bar, et au revers un champ parti de Jérusalem et d'Anjou ancien (Sicile), c'est-à-dire les trois royaumes et deux duchés, Anjou et Bar, mais non Lorraine. Cette absence n'a pas échappé à Mérindol qui, en rapprochant cette monnaie de deux sceaux et d'un contre-sceau des années 1460 et en étudiant la partie du registre de changeur où elle figure, la place dans sa troisième période (1453-1466).²³ Mais Mérindol n'a pas pris en compte l'ordonnance du sénéchal Tanneguy du Châtel en date du 20 novembre 1455.²⁴ Le sénéchal décrit au nouveau maître de l'atelier de Tarascon Jean Nicolay d'Avignon les espèces qu'il doit frapper: le ducats et le florin d'or; le grand gros, le gros, le demi-gros²⁵, le quaternal ou sixain noir, le patac, le denier provençal ou roberton et le petit denier. Le grand gros taillé à 61 1/4 au marc (3,64 g.) au titre de 10 d. 22 gr. ne peut être, comme l'a bien vu Rolland, que l'imitation du gros de roi créé par

²² Rolland, p. 182-183.

²³ Mérindol, p. 67-68. Le registre est conservé à la BN: nouv. acq. fr. 471. La partie où il est question du sol coronat (f°99r = p. 197) semble postérieure à 1453. Il y est précisé que ce sol a un titre de 6 deniers et qu'il est taillé à 144 au marc (12 s. de taille). Malheureusement, le nom de la ville où il a été frappé est laissé en blanc; mais le dessin renvoie au sol de Tarascon (R. 115) plutôt qu'à celui d'Aix (R. 114).

²⁴ Margoty, notaire à Tarascon, registre 88, f° 87; transcription de Charles Mourret publiée par Blancard; analyse (incomplète) de Rolland, p. 184-185.

²⁵ Cette pièce, curieusement, est omise dans l'analyse de Rolland. Il s'agit d'une monnaie au titre de 5 d. 10 gr. de titre, taillée à 128 au marc, avec un droit de seigneurage d'un quart de gros, et la même somme pour les gardes.

Jacques Cœur sous Charles VII, émis le 26 mai 1447.²⁶ Le rapprochement des dates incite à penser que c'est la seconde émission de ce gros de roi (du 16 juin 1455) qui a poussé René à copier ce monnayage en Provence: il marquait ainsi une solidarité politique, tout en trouvant son intérêt: le monnayage imité de celui de France pouvait évidemment, par confusion, circuler dans le royaume. De fait, on m'a montré un grand gros de René trouvé dans le trésor d'Uzès au milieu d'un grand nombre de gros de roi de Charles VII et Louis XI²⁷. On peut donc supposer avec Rolland que cette ordonnance marque l'introduction du type français (nouveau) pour la grosse monnaie blanche. Nous reviendrons sur ce point. Le sol coronat de type et système provençal²⁸ a donc du être frappé entre le 26 mars 1453 et le 20 novembre 1455. Ce court laps de temps explique sa rareté. Avant 1453, les Provençaux se contentaient probablement (voir plus loin) des sous coronats de Jeanne, Louis II et Louis III, émis en grand nombre, que l'on trouve couramment.

Les espèces décrites par l'ordonnance du 20 novembre 1455 ne sont pas toutes identifiables, notamment le ducat, le florin, le gros et le demi-gros. Mais on notera que les petites espèces dont la frappe est prescrite sont toutes provençales: les quaternaux ou sixains noirs (*quarti siue sexti nigri*), les patacs (*pataci*), les deniers provençaux ou robertons (*denarii prouinciales siue Robertoni*). Seuls les petits deniers (*denarii parui*) ont une dénomination neutre; mais ils correspondent au petit denier avignonnais. L'introduction d'une grosse monnaie blanche de type français n'a donc pas empêché la continuation du petit monnayage provençal, ce qui se comprend aisément: les provençaux ne pouvaient pas se passer de menue monnaie et les espèces frappées avant 1455 ne suffisaient pas. Cette distinction entre monnaie blanche de type français et monnaie noire de type provençal sera reprise par les rois de France après l'union de la Provence au royaume²⁹.

²⁶ Lafaurie 513, Duplessy 518, au titre de 927 millièmes pour un poids théorique de 3,599 g. (poids d'exemplaires de 3,25 à 3,50). Pour la seconde émission (Lafaurie 513a et Duplessy 518A), le titre est de 918 millièmes et le poids théorique de 3,547 g. Rolland donne pour René un poids d'exemplaire de 3,27 g.; les exemplaires du Cabinet de Marseille pèsent 3,33 et 3,38 g. Sur le livre de changeur déjà cité (f°100r = p. 199), ce "gros" est donné pour 2 d. 18 gr. de poids et 11 d. 8 gr. de loi; on y précise qu'à l'exception de la légende ces gros «sont de la marque de ceux du Roy de France faiz en lan mil III^e LXIII^e», mais le nom de la ville où ils ont été frappés est laissé en blanc. Sur ces grands gros, les armes d'Anjou ancien (royaume de Sicile) se confondent presque avec celles de France pour rendre l'illusion plus parfaite. Comme l'écrit Mérimod (p. 67 n. 79): «Entre les trois fleurs de lis et la couronne se glisse un lambel qui se confond parfois avec la base de la couronne, rendant ainsi plus discrète la brisure»; sur cette variante, voir A. de Longpérier, *Revue numismatique* 1860, pl. X, 12.

²⁷ Exemplaire présenté par M. Cuer en décembre 1973, qui présente une variété non répertoriée par Rolland: + % RENĀTVS % D % GRA % IHRLM % CICIL % REX % (point sous le A de Renatus) R/ + % COMES % PVINCIE % ET % FORCAQVERI % (je n'ai pu voir s'il y avait un point sous le A de *Forcaqueri*).

²⁸ Selon le registre de change mentionné n. 23, le sol coronat était taillé à 144 au marc pour un titre de 6 deniers.

²⁹ Voir mon étude, "La spécificité provençale du monnayage royal en Provence après l'union à la couronne de France", *Annales du Groupe Numismatique de Provence* 3, 1988, p. 35-44.

En clair, les quateraux et patacs, ainsi que le petit denier inédit que j'ai été publié ont été frappés avant et après 1455, donc durant les deux premières périodes distinguées par Rolland. Ainsi s'explique le grand nombre de variétés non seulement du quaternal (R. 116 en répertorie 5; j'en possède d'autres), mais même du denier inédit, dont je possède maintenant six variétés, dont cinq sont des variétés de légende (fig. 1). Par leur poids (entre 0,41 et 0,51 g. pour des monnaies assez usées, sauf pour un exemplaire alourdi par une grosse concrétion d'oxydation), ces deniers se rapprochent plus du petit denier (de poids théorique 0,71 g.) que du denier provençal au roberton (de poids théorique 0,86 g.); et leur type (un lis sous un lambel au droit; une croix cantonnée de quatre croisette à la manière de la croix de Jérusalem) les rattache aux petits deniers de Jeanne (R. 101, poids d'exemplaire 0,63 g.). Pour le quaternal comme pour le denier, je pense qu'il faut distinguer deux variétés fondamentales, probablement liées: avec ou sans la titulature de Forcalquier. Mais seule une étude du titre et du poids de ces monnaies sur un nombre d'exemplaires statistiquement significatif permettra peut-être d'établir une chronologie relative.

Quant au patac, dont Rolland répertorie deux variétés qui portent un lis en début de légende au droit (R. 117, p. 245), il se rapproche par ce différent, comme le remarque incidemment Rolland lui-même (p. 250), de certaines parpaïolles frappées à Aix sur lesquelles nous reviendrons (R. 128). Il est donc chronologiquement associé à une monnaie de la seconde période.

Résumons nos premières conclusions sur les monnaies traditionnelles du système provençal: le sol coronat appartient à une période comprise entre le 26 mars 1453 et le 20 novembre 1455 et il n'y aurait donc eu en Provence aucune frappe de monnaie blanche avant 1453. Le quaternal, le patac et le denier ont pu être frappés depuis le début du règne de René jusqu'à l'introduction du type final à la croix d'Anjou dont nous reparlerons; le patac retrouvé (au lis) est postérieur au 20 novembre 1455.

Je n'ai pas parlé jusqu'ici de monnaie d'or car Rolland n'en mentionne aucune pour cette première période, ce qui peut surprendre: pendant une vingtaine d'années on n'aurait pas frappé de monnaie d'or en Provence. Le livre de changeur déjà mentionné à propos du sol coronat apporte un élément nouveau. En effet, il mentionne en deux endroits différents le florin au nom de Louis [Louis II ou Louis III: R. 107; 108; 112]: f°70v = p. 140 et f°82v = p. 164. Dans le second passage, il présente un dessin exact et du type et de la légende du florin au nom de Louis (R. 107 ou 112), en précisant qu'il y en a d'un poids de 2 d. 6 gr. (= 2,87 g. au marc de France) au titre de 23 carats, et d'autres à 2 d. 3 gr. (= 2,71 g. au marc de France) à 22 carats; dans le premier passage, après avoir décrit une parpaïolle et la demie correspondante (voir plus loin), le registre écrit que "ledit seigneur" [= René] fit faire des florins aux pays de Bar et Lorraine; il en rappelle le poids [théorique]: 2 d. 18 gr. [= 3,51 g. au marc de France], et le titre (23 carats); puis il dit explicitement que le roi René a fait faire des florins

de ce type (au nom de Louis)³⁰, pesant 2 d. 3 gr. à 23 carats. Mais son dessin n'est pas identique à celui du f° 82v : d'une part, il ne porte pas, à gauche de Jean-Baptiste, le lis sous lambel caractéristique des florins de Jeanne, puis de Louis II et Louis III. D'autre part, on y lit une autre légende:

+ LVDOVIC' D GRA REX IRLM SI . (ponctuation par trois points, sauf le point final); R/S : IOHAN - NES : BATITA

À la différence de celles du florin dessiné au f° 82v, ces légendes ne correspondent pas aux florins au nom de Louis qui nous sont parvenus et (comme assez souvent dans ce registre, sont fautives. Mais il faut supposer que ces florins posthumes (à retrouver) avaient une titulature différente. Si l'on suit l'évolution du florin provençal, à partir de la convention du 8 mai 1414, ceux de Louis II sont taillés à 81 au marc: ils doivent donc peser en théorie 2,75 g. (au marc de la Cour pontificale: Rolland, p. 177). Ce poids est abaissé sous Louis III, par l'ordonnance du 27 janvier 1420, à 2,72 g. (81 3/4 au marc; Rolland, p. 180). Or l'ordonnance déjà citée du 20 novembre 1455 prévoit la frappe de florins (non retrouvés... ou non frappés?) de 96 au marc (2,328 g. s'il s'agit encore du marc de la Cour pontificale) à 17,5 carats (Rolland, p. 180). Le florin mentionné dans le livre de changeur s'inscrit bien dans l'affaiblissement progressif du florin provençal depuis le début du XVe siècle, mais il serait meilleur que celui prévu le 20 novembre 1455 (donc antérieur?). On peut donc supposer, à partir de ce témoignage explicite et difficile à contester, qu'on a frappé en Provence au début du règne de René des florins affaiblis au type et au nom de Louis; mais ces florins sont encore à différencier de ceux de Louis par un examen du titre et du poids, voire des légendes. Un tel monnayage posthume doit d'autant moins surprendre que René est prisonnier du duc de Bourgogne jusqu'au 28 janvier 1437 et qu'il n'arrive pour la première fois dans son comté de Provence qu'en novembre 1437. Dans ces conditions, on peut même se demander si la frappe des sols coronats au nom de Louis (R. 113) n'a pas continué au début du règne de René. Cette supposition, certes gratuite, pourrait expliquer l'apparition tardive (1453) des sols coronats au nom de René.

Le grand gros (*magnus grossus*), comme nous l'avons vu, a pu être frappé à partir du 20 novembre 1455, ou plus exactement, du premier décembre de la même année, date où il prit effectivement la maîtrise³¹. Mais il fut assez rapidement remplacé par Nicolas Grimaud d'Avignon, dont la première délivrance date du 10 avril 1456.³² Il n'est pas sûr qu'il faille rattacher à ce grand gros et à cette ordonnance une monnaie d'or unique (BN 2725), que Rolland pense être un demi-ducat (R. 118, p. 184), et qui présente un même écu à trois lis sous un lambel. Mais son type et son poids (1,69 g.) montrent clairement qu'il s'agit d'une imitation du demi-écu d'or français de Charles VII

³⁰ Comme pour les parpaïolles dont nous reparlerons plus loin, le changeur se trompe en parlant de Bar et Lorraine, alors que son dessin reproduit bien le florin provençal.

³¹ Arch. de Vaucluse, fichier Requin.

³² Margoty, notaire à Tarascon, registre 76 bis, f° 54; transcription de Mourret publiée par Blancard p. 19-20, cité par Rolland p. 185.

ou Louis XI (avant le 2 novembre 1475, date où apparaît l'écu au soleil) et elle doit se rattacher à l'une des émissions de parpaïolles dont nous n'avons malheureusement pas les ordonnances.

Reste pour cette "seconde période" l'épineuse question des parpaïolles imitées du blanc à la couronne (dit douzain, mais qui valait 10 deniers) du roi de France. Si l'on en croit Fauris de Saint-Vincent³³, leur frappe a commencé avant le 7 novembre 1457, puisqu'à cette date René donne un cours forcé aux parpaïolles de Tarascon (33 pour un écu d'or, 18 pour un florin du pape); et elle est postérieure à la fin du travail du graveur Pons Baille de Bollène (10 juillet 1456). Ces monnaies sont explicitement mentionnées dans l'accord que Nicolas Grimaud passa le premier avril 1458 avec le graveur de l'atelier de Tarascon Étienne Dandelot pour ce qui lui était dû antérieurement, jusqu'au temps de «l'ordonnance des parpalholes»³⁴ qui se sont substituées aux gros et demi-gros de l'ordonnance du 20 novembre 1455. Les parpaïolles apparaissent donc au plus tôt dans le second semestre 1456, et sûrement en 1457. Si l'on continue le parallèle avec le monnayage français de référence, on constate que Charles VII prescrit une quatrième émission du blanc à la couronne le 16 juin 1455, exécutoire le 26 juin 1456³⁵. On voit que les émissions provençales suivent de près les émissions royales. Du point de vue formel, Rolland (p. 186-188) a raison de les classer en trois types:

- celles qui portent l'écu d'Anjou ancien réduit à trois lis sous un lambel, comme sur le gros de roi (R. 120-121; demie, R. 122), frappées à Aix et à Tarascon;
- celles qui portent le véritable écu d'Anjou ancien, c'est-à-dire semé de lis sous un lambel (R. 123, 125, 127 et 128 pour la parpaïolle; R. 124 et 126 pour la demie), frappées à Aix et Tarascon;
- celles qui portent un écu à cinq quartiers, frappées, semble-t-il, uniquement à Tarascon (R. 129; demie R. 130): fig. 2.

Rolland considère comme les premières celles qui ne portent que les trois lis «parce qu'elles sont mieux gravées et offrent plus de ressemblance avec la monnaie française avec qui la confusion était désirable» (p. 186-187). Le second type, de facture négligée, accuserait «une fabrication qui n'est pas à son début»; les parpaïolles du troisième «souvent très mal frappées... offrent avec le champ aux cinq quartiers l'usage héraldique caractéristique des dernières émissions monétaires de René...» (p. 187). Pour Rolland, la réouverture de l'atelier de Tarascon en 1465 «convient à la maîtrise de Gillet Brisson qui en était encore titulaire le 19 juin 1475, à la veille du changement apporté par le Roi au type de sa monnaie» (p. 188).

Cette chronologie est inacceptable car

³³ Aix, musée Arbaud, ms. MQ 457, 6ème mémoire de Fauris de Saint-Vincent, qui ne donne pas sa référence (cité par Rolland, p. 186 n.4).

³⁴ H. Lansoti, notaire à Tarascon, brèves de 1458, f° 173, cité par Rolland, p. 186.

³⁵ Lafaurie 514c ; Duplessy 519C (poids théorique 3,02 g.).

1) l'écu à cinq quartiers des parpaïolles du troisième type, sans les armes d'Aragon, ne peut être postérieur à 1466, car après cette date les écus de René portent en cœur le nouveau royaume revendiqué;

2) Ces parpaïolles sont situées vers 1460 par le manuscrit de changeur déjà cité³⁶ et, même si ce témoignage ne peut être considéré comme une vérité absolue, il ne saurait être négligé;

3) Si l'on considère la métrologie, Rolland donne les poids suivants:

- pour le type aux trois lis: 2,35 et 2,39 g. (2,14 g. pour l'exemplaire de bonne qualité de la BN 2727b); 1,10 g. pour la demie (1,14 g. pour l'exemplaire du Cabinet de Marseille);

- pour le type au semé de lis: 2,80 (deux exemplaires), 2,75, 2,45 et 2,25 (les deux exemplaires du Cabinet de Marseille pèsent 2,55 et 2,67 g.; le mien, usé, 2,37; ceux de la BN vont de 1,78 et 1,99 pour des exemplaires usés [respectivement R 965/1099 et 2736] à 2,78 [R 965/1102], 2,81 [2727] et 3,05 [R 965/1101] pour des exemplaires bien conservés, en passant par 2,58 [exemplaire surfrappé en quinzain en 1694: R 965/1103]); 1,40 et 1,30 g. pour la demie (BN: 1,43 [R 965/1104]; 1,40 [2727 bis]);

- pour le troisième: 2,75 g. (2,83 g. pour l'exemplaire du Cabinet de Marseille; 2,81 pour le mien, bien conservé; 2,49 pour BN 2728 et 2 g. pour R 965/1105, très mal conservé); 1,38 g. (ou 1,37: Cabinet de Marseille) pour la demie.

On ne peut établir de distinction pondérale entre le deuxième et le troisième type de Rolland, dont les exemplaires de bonne qualité pèsent environ 2,8 g. pour la parpaïolle et 1,4 pour la demie. En revanche, sous réserve d'un examen portant sur un plus grand nombre d'exemplaires, son premier type (aux trois lis) semble le plus léger. Il faudrait en outre étudier le titre de chacun des types³⁷. Mais, en tout état de cause, le type aux cinq écus n'est pas affaibli par rapport aux autres.

4) Le jugement esthétique de Rolland est subjectif et contestable. D'une manière générale, la frappe des monnaies de René n'est pas très soignée et dépend du graveur. Mais le style des parpaïolles aux cinq écus n'est pas du tout dégénéré.

³⁶ Nouv. acq. fr. 471, f°70v = p. 140. La description commence par «Item en celui temps...»; or il a été question de l'année 1460 au f° 70r. Mais le changeur n'a pas écrit «puis en celui an», comme au f°70r; il veut donc dire vers 1460, mais non précisément cette année-là. Le dessin place au revers les lis en 1-4 et les couronnes en 2-3 (cf. R. 129a). La valeur indiquée est de 10 deniers tournois, pour 5 deniers de loi et 6 s. 8 d. de poids (= 80 au marc). Comme pour le florin au nom de Louis frappé par René (voir n. 30), le changeur se trompe en attribuant cette monnaie aux duchés de Lorraine et Bar. On remarquera que le dessin (cf. R. 130, mais avec le lis en 2 et la couronne en 3) et la description de la demi-parpaïolle suivent immédiatement celles de la parpaïolle; la valeur indiquée est de 5 deniers tournois pour un titre de 5 d.; comme le manuscrit ajoute «et furent faiz du temps du Roy Regner», il y a lieu de penser que ce texte a été écrit après la mort de René, même si le matériel numismatique décrit paraît s'arrêter vers 1465 (voir infra).

³⁷ D'après le livre de changeur déjà cité (p. 140), la parpaïolle du troisième type a un titre de 4 d. 12 g. et taillées à 80 au marc, soit 3,019 g. d'après Rolland, ce qui correspond pratiquement au poids des blancs à la couronne de la quatrième émission (3,022 g.).

Si ce type est le dernier, il faudrait supposer qu'on n'aurait plus frappé de parpaïolles en Provence après 1466, ce qui semble contredit par les éléments que Rolland a lui-même recueillis (p. 187-188). Si l'on accepte la datation avancée par le livre de changeur, il faut placer le type aux cinq quartiers vers 1460 (de 1460 à 1465, jusqu'à la fin de la maîtrise de N. Grimaud?). Elles pourraient avoir été précédées par le type 2 de Rolland (de poids analogue), de 1456-7 à 1460 et le type 1, le plus léger, pourrait être une émission postérieure à 1466. Son type français (trois lis) s'accommoderait bien du rapprochement diplomatique avec la France et au projet de mariage entre Nicolas, le petit-fils de René et la fille de Louis XI (période 1466-1472). Mais comme la date de 1460 n'est pas un terminus *post quem* mais une date approximative, il faut peut-être placer le type aux cinq quartiers de 1456-7 à 1465, avant les types 2 et 1 de Rolland, dans cet ordre chronologique et, si l'affaiblissement de poids du type 1 est bien confirmé, on pourrait le mettre en relation avec la seconde émission du blanc à la couronne sous Louis XI, qui en abaisse le poids théorique de 3,02 à 2,84 g. et en ce cas, la dernière émission de parpaïolles provençales serait postérieure au 4 janvier 1474 (ce qui en expliquerait la rareté)... à moins que cet affaiblissement soit dû à des raisons propres à la Provence. Cette chronologie expliquerait l'absence des parpaïolles aux lis (types 1 et 2 de Rolland) dans le livre de changeur qui semble, sous réserve d'une étude approfondie de ce manuscrit, être assez complet jusqu'en 1465, à l'exception des monnaies noires dont ne se préoccupent guère les changeurs. En ce qui concerne la Provence au XVe siècle, on y trouve, outre le florin au nom de Louis déjà mentionné, le carlin de Robert (f°104v = p. 208), dont la frappe posthume s'est poursuivie jusqu'au XVe siècle³⁸, et le sol coronat de Louis (f°72v = p. 144), soit toutes les monnaies blanches frappées en Provence dans la première moitié du XVe siècle. En ce qui concerne le monnayage pontifical en Avignon, on trouve les deux monnaies blanches de Martin V (1417-1431): le carlin (f°72v = p. 144) et le quart (f°89v = p. 178); le gros de Rome (f°103r-v = p. 205-206) d'Eugène IV (1431-1447); la quasi totalité du monnayage de Nicolas V (1447-1455): écu d'or (f°99v = p. 198), ducat (f°105v = p. 210), carlin (f° 67r = p. 133), demi et patac (f°85v = p. 170); pour Calixte III (1455-1458), le blanc (f°108r = p. 215) et le gros de Rome (f°102r = p. 203); pour Pie II (1458-1464) et Paul II (1464-1471) qui n'ont pas frappé en Avignon, leurs gros de Rome (respectivement f°101r = p. 201 et f°100v = p. 200). Le gros de Paul II semble être la monnaie la plus récente du registre. S'il se confirme que le matériel numismatique décrit dans ce livre de changeur ne dépasse guère 1465, l'absence des parpaïolles aux lis serait un indice (sinon une preuve, car un argument a silentio n'est pas une preuve) que ces deux monnaies sont postérieures au milieu des années 1460. Ma proposition ne constitue donc pas une conclusion définitive, mais l'hypothèse la plus vraisemblable en l'état actuel de notre documentation. Une analyse des titres par le procédé d'activation neutronique pratiqué par le CNRS à Orléans pourrait apporter des informations intéressantes.

³⁸ Sa frappe est encore attestée en 1411: cf. Rolland p. 175-176.

Reste la troisième période, que Rolland date de 1476 à 1480. René a perdu son fils Jean, son petit-fils Nicolas, ses royaumes... et ses illusions. Il se tourne vers la religion et vers la Croix, sa seule espérance. Deux symboles religieux vont la caractériser: Marie-Magdeleine, avec le vase à parfum dont elle oignit les pieds du Christ (sur le monnayage d'or, avec la légende MARIA VNIXIT PEDES XPISTI) et la croix à double traverse, qui figure au revers de toutes les monnaies de cette période. La dévotion particulière de René à l'égard de Marie-Magdeleine, dès son emprisonnement à Dijon, mais surtout à partir de 1476 est bien connue³⁹. Quant à la croix à double traverse, elle vient d'Anjou⁴⁰: en 1244, Jean d'Alluye, qui revenait de Terre Sainte, donna un fragment de la vraie Croix à l'abbaye de la Boissière. Au milieu du XIV^e siècle, pendant l'invasion anglaise, cette relique fut confiée aux Jacobins d'Angers et Louis I^{er} la plaça dans la chapelle d'Angers en 1359. Il la fit figurer sur certains de ses bijoux et pièces d'orfèvrerie et elle devint le signe d'un ordre de la Croix inconnu par ailleurs⁴¹. René a pour cette croix la même vénération que tous les princes de la seconde maison d'Anjou et il la fit apparaître en Lorraine dès qu'il en devint duc, en 1431: on la voit sur son premier monnayage en tant que duc de Bar et Lorraine, avant 1435. À la fin de sa vie, sur les monnaies provençales qui nous intéressent, elle est accompagnée d'une légende explicite: O CRVX AVE SPES VNICA ("O Croix, salut, unique espérance") ou avec la variante encore plus significative: O CRVX AVE NOSTRA SPESQ(ue) VNICA ("notre unique espérance"): fig. 3.

L'ensemble de ce monnayage est typologiquement cohérent, mais il faut distinguer deux phases chronologiques: les monnaies d'or ou magdalons (du nom de Marie-Magdeleine qui y est représentée) ont précédé les monnaies de billon. La circulation du magdalon est attestée à partir d'avril 1476⁴². Ils ont donc dû être frappés au début de l'année, avant la convention monétaire passée avec le pape, dont la délibération des syndics de Carpentras le 22 octobre 1476 donne une version provisoire⁴³. On est frappé par le fait que ces monnaies ne portent ni le nom ni les titres de René, mais seule son initiale R de part et d'autre de la croix au revers: les magdalons (R. 131-132) ont l'apparence de médailles

³⁹ Cf. Mérimond, *passim* et surtout p. 200 à 204, où sont rassemblés dans l'ordre chronologique tous les signes de dévotion de René à l'égard de la sainte. Voir aussi *Le roi René en son temps*, p. 60 et 64, A 143-144.

⁴⁰ Mérimond p. 109-112.

⁴¹ H. Moranvillé, *Inventaire de l'orfèvrerie et des bijoux de Louis I^{er}, duc d'Anjou*, Paris 1903-1906, p. XIX n° 1: «La croix double, semblable en façon et en couleur à la Vraie Croix dont nous avons encomencé et prins l'ordre».

⁴² Arch. BdR B 215 (état des dépenses et revenus du roi René dressé par Jean Mairesse): le 23 avril à Pierrelatte (f° 9r), «ung madalon» est donné à un petit garçon qui a joué du tambourin devant René; le 2 mai à Vienne (f° 11r), «deux magdalons» sont donnés à un fol et «un florin de magdalon» à chacun des quatre musiciens qui ont joué devant le roi (pour ce troisième paiement en magdalons, texte dans Lecoq, t. 2, p. 368). En avril, on trouve aussi mention de florins (sans autre précision), de florins du R(h)in et de florins d'Utrech(h)t.

⁴³ Arch. de Carpentras, BB 93, f° 72-73; document analysé par Rolland, p. 188.

religieuses. Une analyse du titre des rares exemplaires conservés⁴⁴ permettrait peut-être de distinguer plusieurs émissions: la première au début de 1476; une ou plusieurs autres à partir de 1477-1478 ?

Le monnayage de billon à la croix d'Anjou est plus tardif. Il commence un peu avant la Noël 1478. En effet, l'ordonnance du 27 avril 1478 qui fixe le cours des espèces en circulation en Provence ne les mentionne pas⁴⁵. En revanche, celle donnée à Tarascon le 2 janvier 1479 mentionne les «grans gros de Prouence faiz nouvellement deuant Nouel derrain passé» (valant 2 gros 4 patacs) et les «gros de Prouence ausi faiz nouvellement» (valant un gros 2 patacs)⁴⁶. Ces monnaies ont été frappées à Tarascon et à Aix, avec pour différent respectif la tarasque (R. 133 et 135) ou la lettre A (R. 134). Cette ordonnance ne mentionne pas explicitement les autres pièces de la série: le demi-gros (Aix, R. 136 à 138; Tarascon, R. 139), le quart de gros (R. 140), le patac (R. 141) et le petit denier de Tarascon (R. 142). Mais elles sont comprises (avec les espèces anciennes) dans des dénominations générales de «Demiz gros, quars de Prouence, de Pape..., patatz de Prouence et Avignon..., Mailles de Prouence», qui gardent leur cours accoutumé, à moins de supposer qu'on ait commencé par frapper les grosses monnaies blanches et que la fabrication des petites espèces (ou leur mise en circulation) soit postérieure au 2 janvier 1479. En tout cas, ces monnaies se sont substituées aux demi-gros, quaternaux, patacs et petits deniers précédents pour créer un monnayage cohérent à la croix d'Anjou de la monnaie d'or au billon noir. Au droit des gros et demi-gros, on lit une légende où s'exprime la conception féodale que René se fait du pouvoir politique: *Renatus ex liliis sicilie coronatus*. René s'estime souverain de Naples et de Sicile parce qu'il a été légitimement couronné en vertu de ses droits d'héritier de la maison d'Anjou dont les lis sont l'emblème. Face à lui, son adversaire aragonais estime que sa légitimité lui vient des armes, de sa victoire militaire, et il fait inscrire sur ses monnaies: *coronatus quia legitime certauit*.

Au total, c'est une vision assez modifiée du monnayage du roi René en Provence que je propose. J'ai essayé de vous faire entrer dans un chantier de recherche, sans cacher les difficultés ou les incertitudes: la recherche progresse pas à pas. Chaque avancée partielle peut suggérer à soi-même ou à un autre une nouvelle piste de recherche. J'espère aussi avoir montré que la numismatique n'est pas une maniaquerie, mais qu'elle met en jeu de nombreuses disciplines et qu'elle se trouve au carrefour de l'histoire, de l'économie, de l'idéologie politique ou religieuse, bref, qu'elle mène à l'étude des sociétés humaines et de l'homme. Nous sommes loin de la caricature de l'amateur de médailles par La Bruyère.

Jean-Louis CHARLET

⁴⁴ Il est fort regrettable que les trois exemplaires du cabinet des médailles de Marseille aient été volés (et refondus!) au début du siècle.

⁴⁵ Bibliothèque de Carpentras, ms. 709, pièce 82.

⁴⁶ Arch. BdR B 18, f° 181v (-182v); document publié par Laugier (p. 136) et analysé par Rolland, p. 190.

fig. 1: René, denier provençal



fig. 2: René, parpaïolle aux cinq quartiers



fig. 3: René, gros de Tarascon à la croix d'Anjou



Table des matières

Le mot du Président fédéral, par Michel GOURILLON	p. 3
Le mot du responsable des <i>Annales</i> , par Jean-Louis CHARLET	p. 4
Monnayage de la guerre de Bar Kokhba (132-135 après J.C.) par Maurice ROUX	p. 5-12
illustrations	p. 8-12
La dynastie des Comnènes (1081-1185) par Paul DELORME	p. 13-31
planche 1: dynastie des Comnènes	p. 24
planche 2: empire des Comnènes	p. 25
planche 3: pourcentage d'or de l'unité monétaire byzantine	p. 26
planche 4: monnayage (avant la réforme)	p. 27
planche 5: "haute couture byzantine"	p. 28
planche 6: hyperpères	p. 29
planche 7: aspron trachy	p. 30
planche 8: trachy de billon (émissions de Manuel Ier)	p. 31
Chronologie du monnayage du roi René en Provence par Jean-Louis CHARLET	p. 32-47
illustrations	p. 47
Table des matières	p. 48